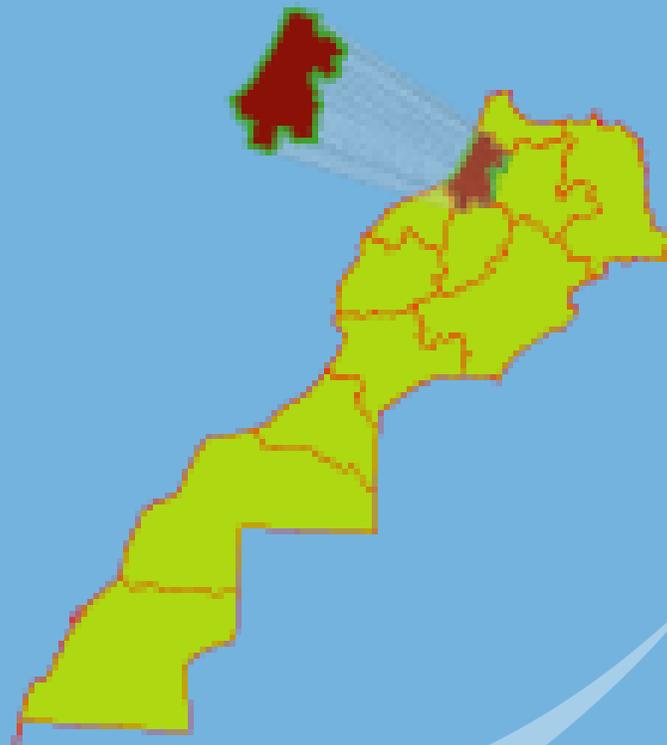




La Région de Rabat-Salé-Kénitra

MONOGRAPHIE GENERALE



SOMMAIRE

I. PREAMBULE.....	1
II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL	2
1. CADRE ADMINISTRATIF	2
2. CADRE GEOGRAPHIQUE GENERAL	4
III. RESSOURCES NATURELLES	6
1. CLIMAT ET PRECIPITATIONS	6
2. RESSOURCES HYDROGRAPHIQUES	7
a) <i>Eaux de surface</i>	7
b) <i>Eaux souterraines</i> :	8
3. LA FORET	9
IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE	11
1. POPULATION	11
a) <i>Répartition de la population par préfecture et province</i>	11
b) <i>Taux d'accroissement de la population par province et préfecture</i>	11
c) <i>Densité de la population par commune</i>	12
2. CHOMAGE ET ACTIVITE	14
3. ARMATURE URBAINE	14
4. PAUVRETE ET DEVELOPPEMENT HUMAIN.....	17
V. INFRASTRUCTURES DE BASE	18
1. LE RESEAU ROUTIER	18
2. LE RESEAU AUTOROUTIER	18
3. LE RESEAU FERROVIAIRE	19
4. EQUIPEMENT AEROPORTUAIRE	22
5. EQUIPEMENT PORTUAIRE	22
6. POSTE ET TELECOMMUNICATION.....	23
7. ALIMENTATION EN EAU POTABLE ET ELECTRIFICATION.....	23
a) <i>L'Eau Potable</i>	23
b) <i>L'Electrification</i>	24
VI. SERVICES SOCIAUX	26
1. EDUCATION ET ENSEIGNEMENT	26
a) <i>Enseignement fondamental</i>	26
b) <i>L'université</i>	27
c) <i>La formation professionnelle</i>	28
2. SANTE	29
a) <i>L'équipement sanitaire</i>	29
b) <i>L'encadrement sanitaire</i>	31
3. LA JUSTICE.....	32
4. JEUNESSE, SPORT ET LOISIRS.....	33
a) <i>Installations sportives</i>	34
b) <i>Activités culturelles et loisirs</i>	34
5. URBANISME ET HABITAT	36
6. DYNAMIQUE URBAINE ET INVESTISSEMENT.....	37
7. LE PROGRAMME DES VILLES NOUVELLES	38
8. ATLANTIC FREE ZONE : LA ZONE FRANCHE D'EXPORTATION DE KENITRA	39
9. L'AMENAGEMENT DE LA VALLEE DE BOUREGREG	40
VII. SECTEURS PRODUCTIFS	42
1. L'AGRICULTURE	42
2. L'ELEVAGE	43
3. LA PECHE MARITIME	43
4. LES MINES	44
5. L'INDUSTRIE.....	45



6.	ACTIVITES DU SECTEUR TERTIAIRE.....	46
a)	<i>L'artisanat</i>	46
b)	<i>Le commerce</i>	46
c)	<i>Le tourisme</i>	47
VIII.	PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DU PIB REGIONAL	50
IX.	CAPITAL IMMATERIEL	51
X.	ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX	53
XI.	CONCLUSION	55
XII.	BIBLIOGRAPHIE.....	57



Liste des graphiques

Graph 1: Pluviométrie annuelle par station, en millimètres.....	6
Graph 2: Superficies des essences forestières naturelles par province et préfecture	9
Graph 3: Autorisations de construire délivrées en 2012, selon les provinces et préfectures ...	38
Graph 4: Répartition des effectifs du cheptel par province et préfecture	43
Graph 5: Inventaire des carrières au niveau de la région, 2012.....	44
Graph 6: Les établissements classés selon la province ou la préfecture à décembre 2012.....	48

Liste des tableaux

Tableau 1: Superficies reboisées 2011-2012 (en hectares).....	10
Tableau 2 : Population des Provinces et de la Préfecture (Ensemble des deux milieux urbain et rural).....	11
Tableau 3: Taux de chômage et taux d'activité selon les provinces	14
Tableau 4: Immatriculation des véhicules par centre immatriculateur	18
Tableau 5: Activités des ports du Maroc	23
Tableau 6: Taux d'accès de l'eau potable en milieu rural en 2014.....	24
Tableau 7: Activités de l'Office National de l'Eau Potable selon la province ou la préfecture .	24
Tableau 8: Ventes d'électricité selon les provinces et préfectures.....	24
Tableau 9: Nombre de villages mis sous tension à fin avril 2014	25
Tableau 10: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe.....	26
Tableau 11: Enseignement primaire, établissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement.....	26
Tableau 12: Enseignement secondaire, Etablissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement.....	27
Tableau 13: Effectif des stagiaires par niveau, région et province (ou préfecture) : Public (2012-2013)	29
Tableau 14: L'infrastructure sanitaire selon la province et la préfecture, publique et privée ...	29
Tableau 15: Formations de soins de santé de base selon la province et la préfecture), public..	30
Tableau 16: Répartition du personnel médical par réseau, par province et préfecture-2013	31
Tableau 17: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires: affaires pénales enregistrées	32
Tableau 18: Répartition des copistes selon la cour d'appel et le sexe.....	33
Tableau 19: Répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe	33
Tableau 20: Installations sportives selon la province ou la préfecture	34
Tableau 21: Foyers féminins, Année 2012	34
Tableau 22: Jardins d'enfants, Année 2012	35
Tableau 23 : Activités des maisons des jeunes, Année 2012.....	35
Tableau 24 : Documents homologués opposables aux tiers	36
Tableau 25: Type d'habitat en 2014.....	36
Tableau 26: Autorisations de construire délivrées par province en 2012.....	38
Tableau 27 : SAU par Province en hectares	42
Tableau 28 : Productions des principales céréales par région et province et préfecture	42
Tableau 29 : Effectif du cheptel par région et province et préfecture	43
Tableau 30: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port	44



Tableau 31: Grandeurs industrielles par province et préfecture	45
Tableau 32: Chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par Ville, en millions de Dhs	46
Tableau 33 : Répartition régionale des arrivées dans les établissements classés par type de tourisme	47
Tableau 34: Capacité des établissements classés selon la province ou la préfecture	48
Tableau 35: Les établissements classés selon la province ou la préfecture	48
Tableau 36: Evolution des nuitées touristiques réalisées dans les établissements classés selon la province ou préfecture	49
Tableau 37: Produit intérieur brut en 2013	50
Tableau 38: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH)	50
Tableau 39: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013.....	50

Liste des cartes

Carte 1: Provinces et Préfectures de la Région Rabat-Salé-Kénitra	2
Carte 2 : Découpage administratif de la Région Rabat-Salé-Kénitra	3
Carte 3: Types de sols de la Région.....	5
Carte 4: Ressources en eau de la Région.	9
Carte 5 : Couvert Forestier de la Région	10
Carte 6: Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014	12
Carte 7: Densité communale de la population en 2014	13
Carte 8: Taux d'urbanisation en 2014	15
Carte 9: Réseau urbain de la Région.....	16
Carte 10: Taux de pauvreté en 2007	17
Carte 11 : Principales infrastructures de base	21
Carte 12: Les formations de soins de santé.....	31
Carte 13: Répartition des médecins selon les provinces et les préfectures.....	32



I.PREAMBULE

Le présent document se veut une fenêtre ouverte sur la région de Rabat-Salé-Kénitra. Il ambitionne de présenter aux acteurs locaux et aux parties concernées à quelque titre que ce soit par cette région, un outil d'information sur les tendances en matière de développement régional et local ; y sont fournies, des informations générales sur les indicateurs de développement économique et social dans cette région. Cet outil prioritairement mis à la disposition des acteurs locaux en particulier, est aussi destiné au grand public. À travers divers indicateurs territoriaux régionaux, il fournit une lecture des potentialités et des contraintes que connaît la région de Rabat-Salé-Kénitra.

La région Rabat-Salé-Kénitra est devenue en l'espace de quelques décennies un territoire à forte attraction, notamment dans sa partie littorale. Elle concentre la majorité des flux démographiques, économiques, administratifs et culturels du Royaume. Cette évolution est essentiellement due au poids administratif de la ville de Rabat, en tant que capitale du Maroc, à sa vocation universitaire et à son rôle de nœud de communications.

Cette situation est appelée à prendre de l'ampleur avec l'ouverture de la Région sur le secteur touristique par le lancement de grands projets structurants tels que l'aménagement de la vallée du Bouregreg, de la corniche et à l'épanouissement des services qu'elle offre dans les domaines commercial, sanitaire, culturel, loisir... créant ainsi de nouvelles centralités en plus de ses couronnes rurales de diverses potentialités.

Par ailleurs, la région Rabat-Salé-Kénitra bénéficie également d'un patrimoine naturel et environnemental remarquable et de nombreux sites jouant un rôle prépondérant dans la conservation de la biodiversité et des éco systèmes.

Son exceptionnelle position géographique dans le nord-ouest du Royaume, à 3 heures de vol des principales capitales européennes et à 6 heures de vol de la côte Est de l'Amérique du Nord, ses ressources humaines, ses potentialités naturelles, en font une plateforme de développement et un carrefour d'investissement et de partenariat.



II. PRESENTATION GENERALE DE L'ESPACE REGIONAL

1. Cadre administratif

La région de **Rabat-Salé- Kénitra** s'étend sur une superficie de 18.194 km² et compte 4.581 milliers d'habitants (RGPH¹ 2014), soit une densité de 251,8 habitants au km² et une superficie de 2,56% du territoire national.

Elle est limitée au Nord par la région de Région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima, à l'Est par la Région de Fès-Meknès, au Sud par la région de Beni Mellal-Khénifra et la Région de Casablanca-Settat et à l'Ouest par l'Océan Atlantique.

La région compte trois préfectures : Rabat, Salé et Skhirate-Témara et quatre provinces: Kénitra, Khémisset, Sidi Kacem et Sidi Slimane. Le nombre de communes est de 114 dont 23 urbaines et 91 rurales, soit à peu près 7,6 % de l'ensemble des communes à l'échelon national.

Cette région est issue de la fusion des deux anciennes régions Rabat-Salé-Zemmour-Zaër et Gharb-Cherarda-Béni Hssen.

Le chef-lieu de la région est la **préfecture de Rabat**.



Carte 1: Provinces et Préfectures de la Région Rabat-Salé-Kénitra

¹ Recensement Général de la Population et de l'Habitat





Carte 2 : Découpage administratif de la Région Rabat-Salé-Kénitra



2. Cadre géographique général

La région qui fait partie du domaine atlantique est caractérisée par un cadre géographique très varié composé de 3 zones naturelles :

- **La mer avec le littoral** : d'un littoral qui s'étend sur **165** km environ.
- **Le relief** se compose de plaines (Gharb, Oulmès, Zaër...) et de collines prérimales
- **Les plateaux** est une région constituée d'une alternance de dépression et de dunes consolidées.

Cette Région dispose de richesses naturelles appréciables notamment, une côte poissonneuse, une terre arable et des ressources en eau importantes, ainsi que des écosystèmes variés.

Le sol est diversifié : tirs dans la majeure partie de l'espace rural et sableux dans la zone littorale. Il s'agit d sols de haute capacité de rétention d'eau et d'humidité apportée par la masse océanique.

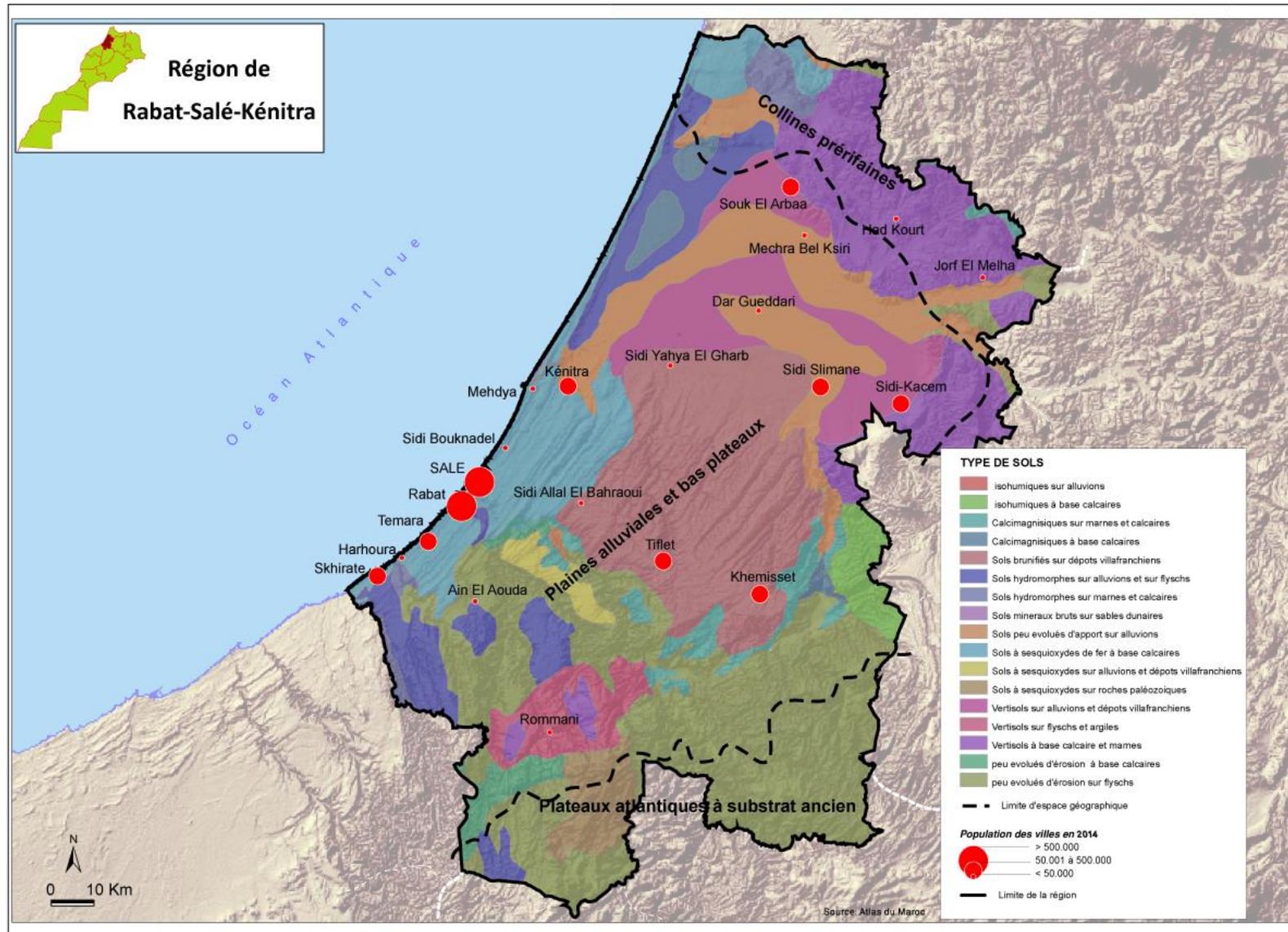
Les cours d'eau qui drainent la Région sont composés des oueds Bouregreg, Sebou et Beht, Ouergha et Rdat et leurs affluents, qui traversent la région Sud-Est et Nord-Ouest.

Trois grands barrages y ont été installés Oued El Makhazine, Sidi Mohamed Ben Abdallah et El Kansera pour produire l'électricité et alimenter en eau les terres irriguées des plaines du Gharb.

Les eaux de ces oueds présentent en général une salinité élevée qui provient des sources mêmes avec une teneur en sel atteignant 1,9 g/l. En plus, ces eaux sont généralement chargées en limons.

La région dispose également, de ressources en eau souterraines à différentes profondeurs qui lui permettent de subvenir aux besoins de l'irrigation et qui constituent potentiellement un atout important pour son développement socio-économique.





Carte 3: Types de sols de la Région



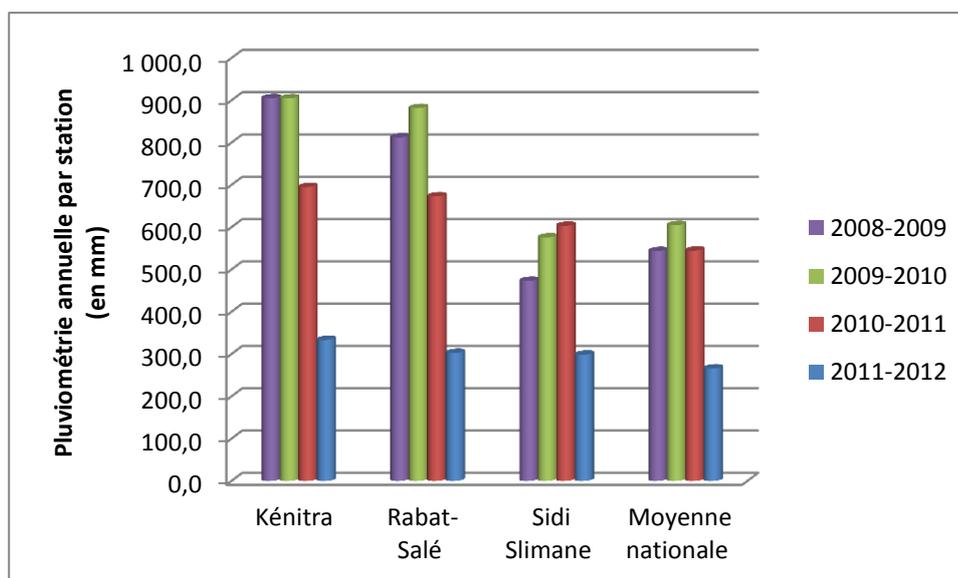
III. RESSOURCES NATURELLES

1. Climat et précipitations

La proximité avec l'Atlantique a façonné le climat de la Région, soumis à l'influence maritime, devenant continental à l'intérieur. Il est donc de type méditerranéen semi-aride à influence maritime ou continentale océanique: doux, modéré et pluvieux en hiver ; et humide et tempéré en été avec des journées de Chergui. Toutefois, du fait de sa situation entre l'océan et le plateau central, elle subit les influences océaniques et continentales. L'influence océanique diminue au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la côte et celle continentale se fait sentir davantage.

Les inégalités du relief font que le climat présente d'importantes variations locales et se distingue par une variabilité apparente (La température minimale est de 4°C et maximale de 40°C). En été, l'atmosphère se réchauffe sensiblement, les températures maxima les plus fréquentes en juillet varient entre 16°C et 26°C. Des pics de 38°C à 40°C ont pu être enregistrés quelques jours par an, mais leur fréquence demeure exceptionnelle.

Quant à la pluviométrie, elle varie entre 900 mm et 300 mm. Elle a enregistré une baisse de 57% entre 2008-2009 et 2011-2012.



Graph 1: Pluviométrie annuelle par station, en millimètres

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 2013

En général, le climat de la région est un climat tempéré et semi-aride, favorable à l'activité agricole malgré la faiblesse relative des précipitations.



2. Ressources hydrographiques

a) Eaux de surface

La Région de **Rabat-Salé-Kénitra** s'étend sur trois unités géographiques importantes qui sont les collines préfalaises, le plateau côtier et les plateaux atlantiques, réparties entre deux grands bassins versants : bassin hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia et bassin hydraulique du Sebou; formés par plusieurs sous-bassins versants avec des apports d'origine pluvionivale.

Bassin versant du Bouregreg : Il a une superficie de l'ordre de 10 210 km² et est subdivisé en deux parties :

- La partie Nord-Est qui correspond au bassin du Bouregreg proprement dit (3830 km² environ) ;
- La partie Sud-Ouest de 5760 km² correspondant au bassin de son principal affluent rive gauche, l'oued Grou, disposant lui-même de deux affluents : les oueds Korifla et Akreuch.

Bassin versant du Sebou est l'un des plus riches en eau et constitue l'une des régions les mieux loties en terres irriguées et en industries. Le potentiel cultivé s'élève à 1.750.000 ha. Les superficies irrigables sont estimées à 375.000 ha, dont 269.600 sont actuellement irrigués, répartis entre :

- 114.000 ha de grande hydraulique,
- 155.600 ha de petite et moyenne hydraulique et d'irrigation privée.

Sous Bassin versant du Loukkos: Ce sous bassin d'une superficie totale de 3 730 km² recouvre les bassins hydrologiques des oueds Loukkos, Ouarour et Makhazine qui prennent naissance dans la chaîne rifaine.

Sous Bassin versant du Beht : L'oued Beht, cours principal du bassin versant et affluent rive gauche de l'oued Sebou, reçoit le long de sa traversée les oueds Kharrouba, Bouaachouch, El Kell, Ouchkat, Berrajline, Duor et Chbilia. Ces oueds ne sont pas pérennes et ne coulent que pendant les périodes pluvieuses. Les débits au niveau du barrage El Kansera ont montré que les apports annuels sont globalement de l'ordre de 363 Mm³.

Le réseau hydrographique de la région est composé d'importants cours d'eau, à savoir, les oueds Bouregreg, Sebou et Beht, Ouergha et Rdat et leurs affluents. Ce réseau comporte aussi une centaine de petits affluents et chaâbas.

Globalement, le potentiel en eau de surface, de l'oued Bouregreg au barrage Sidi Mohammed Ben Abdellah est évalué à environ 687 Mm³/an. La surélévation en cours permettra d'atteindre un potentiel de 1200 Mm³/an.

Le barrage El Kansera, situé sur l'Oued Beht dernier affluent important de l'oued Sebou avant son embouchure, à environ 20 km au Sud de Sidi Slimane, assure l'irrigation d'un périmètre de 28.700 ha près de Sidi Slimane, la protection contre les crues de l'oued Beht et la production de 33 millions de KWh annuels grâce à une usine hydro-électrique de pied.

Le territoire de la région renferme plusieurs barrages qui jouent un rôle prépondérant dans la



satisfaction des besoins en eau potable, industrielle et agricole.

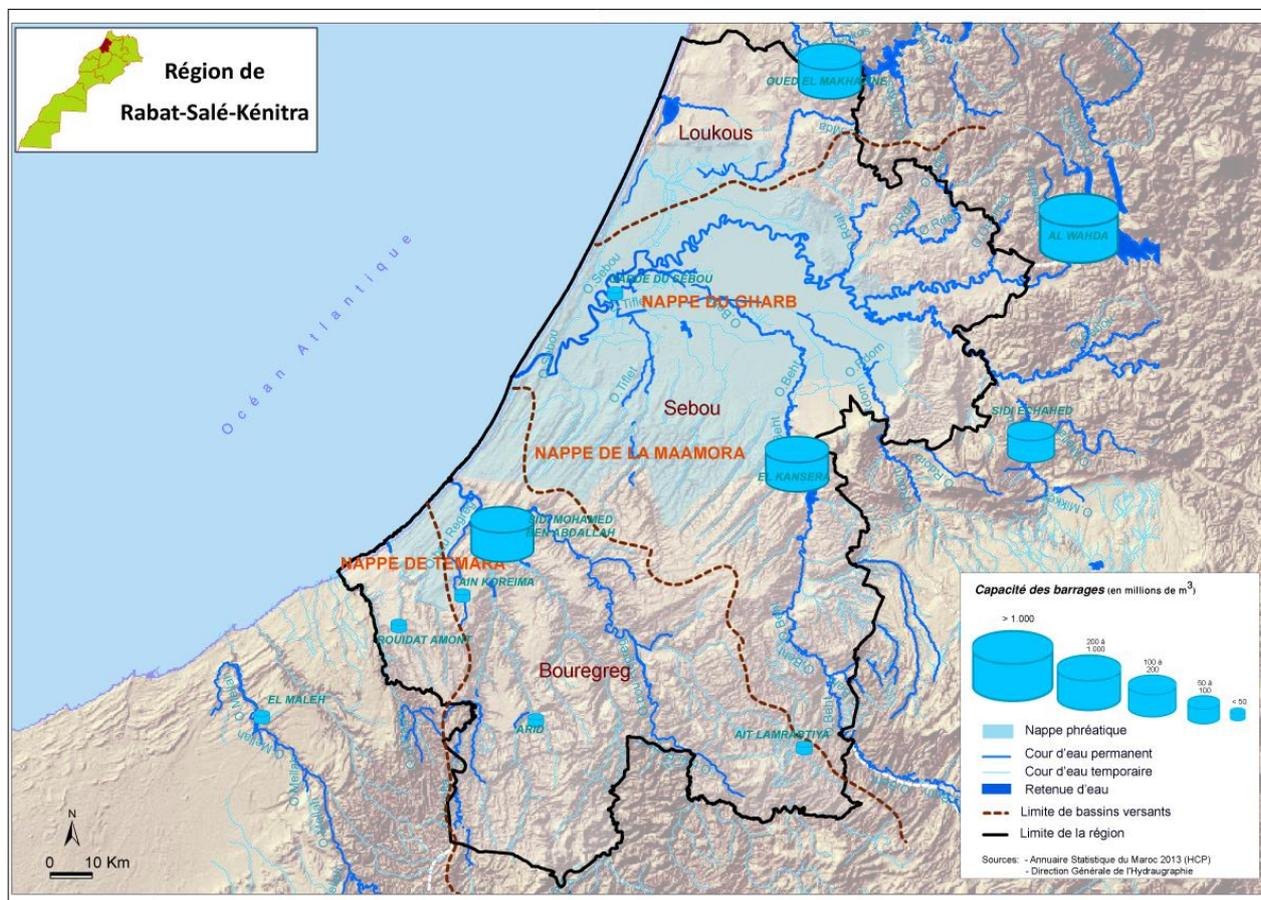
En plus des deux grands barrages précités, en l'occurrence Sidi Mohamed Ben Abdelah et El Kansera, plusieurs barrages collinaires y ont été réalisés.

b) Eaux souterraines :

La région dispose d'une importante réserve hydrique en eaux souterraines. Les principales sont:

- **La nappe du Gharb** d'une superficie de 390 Km², avec 126 Mm³/an de ressources renouvelables et un bilan hydrique relativement équilibré. Elle présente un intérêt hydrogéologique à l'échelle régionale caractérisée par une recharge importante par les eaux de précipitations par infiltration et à partir des bordures du bassin de Gharb.
- **La nappe de Maâmora** : d'une superficie d'environ 4000 Km², est une nappe libre alimentée uniquement par l'infiltration des précipitations en subsurface. Elle constitue un grand réservoir d'eau (134 M m³/an de ressources renouvelables)
- **La nappe de Témara** : Avec un apport potentiel de 17 M m³ / an les profondeurs par rapport au sol oscillent entre 10 m à l'Ouest et 30 m à l'Est. Elle couvre une superficie de 350 km².
- **La nappe de Shoul** : Considérée comme une extension naturelle de la nappe de Maâmora, elle couvre une superficie de 200 km². Elle est localisée dans la zone comprise entre la route reliant Sala Al Jadida au Centre de Sidi Allal El Bahraoui, et l'Oued Bouregreg. Son apport potentiel est de 7,5 M m³ / an, la profondeur d'eau varie entre 20 et 60 m.
- **La nappe de Tanoubart** : Située dans la région de Mâaziz, province de Khémisset. Elle couvre une surface de l'ordre de 15 km², traversée par l'oued Tanoubert, affluent de l'oued Bouregreg et principale source d'alimentation de la nappe.





Carte 4: Ressources en eau de la Région.

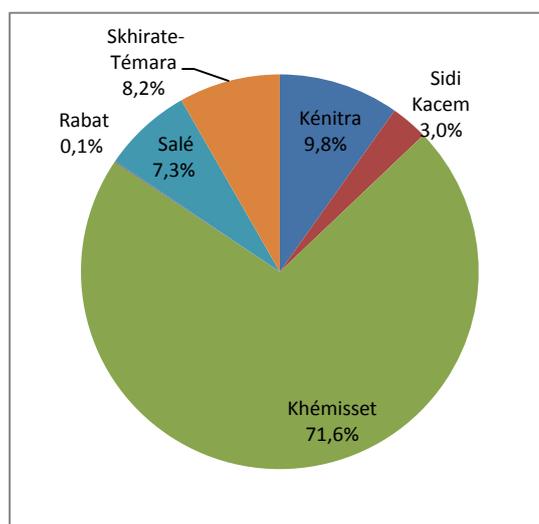
3. La Forêt

En 2011, les forêts de la région de **Rabat-Salé-Kénitra** s'étendent sur une superficie de 351.290 hectares, ce qui ne représente que 4% du total national, dont près de 226.520 hectares sont des forêts de Feuillues naturelles, 58.320 du matorral et 50.810 hectares des essences résineuses naturelles. C'est donc une zone à vocation forestière.

Les forêts naturelles, notamment celles de Maâmora, représentent 70% (244 000 ha) de cette superficie totale. Elles donnent à la province de Khémisset une force motrice créant une dynamique sociale et économique.

Ces essences sont caractérisées, d'une part, par la répartition spatiale inégale (72% à Khémisset), et d'autre part, par la prédominance de la forêt artificielle qui couvre l'ensemble des provinces.

Les efforts de reboisement ont permis certes d'augmenter la superficie du couvert végétal en



Graphe 2: Superficies des essences forestières naturelles par province et préfecture



dotant la région d'une superficie totale de 148.753 de forêt reboisée. A la tête des bénéficiaires de ces efforts vient la province de Sidi Slimane qui avec ses 52421,5 hectares possède 35% du total des forêts reboisées, suivies des provinces de Khémisset 33% et de Kénitra avec 27% chacune.

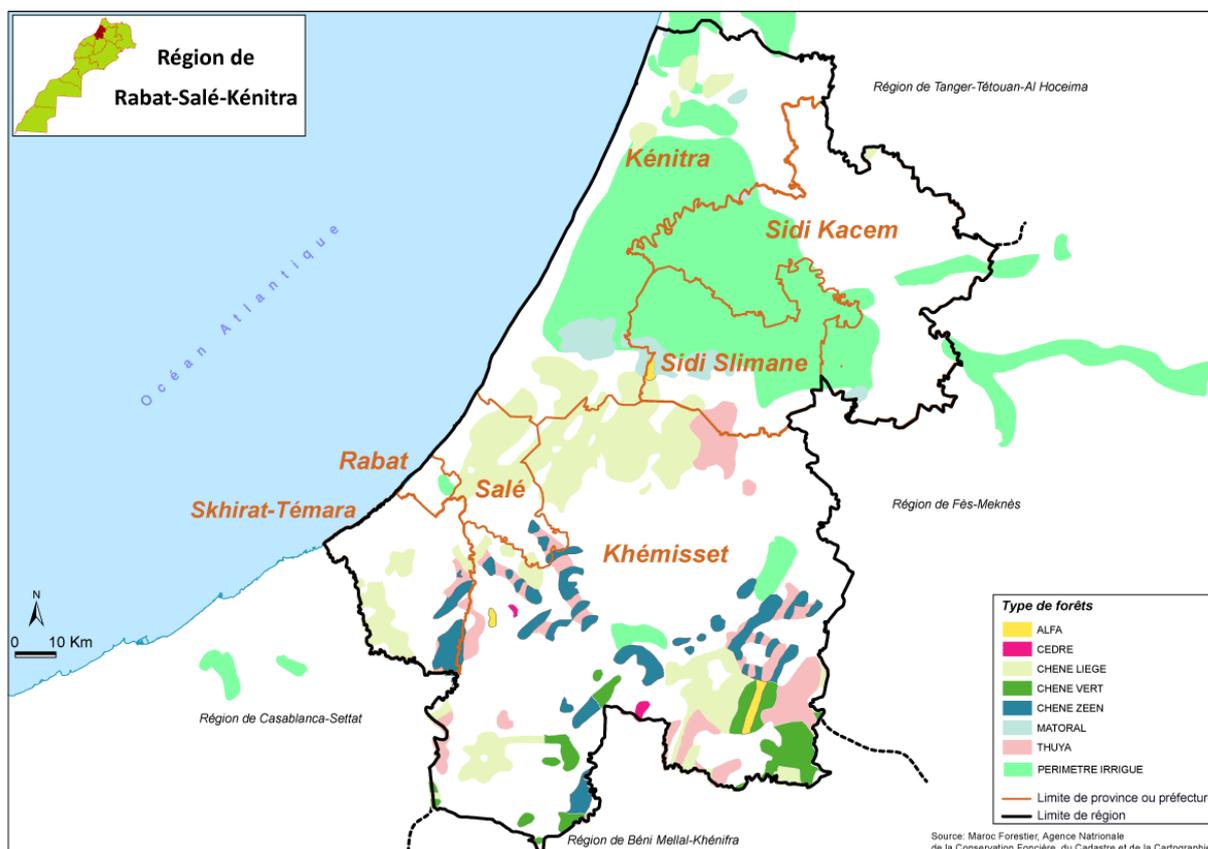
Tableau 1: Superficies reboisées 2011-2012 (en hectares)		
Région et provinces	Provisoires	Existantes
Région de Rabat-Salé-Kénitra	4 694	144 059
Kénitra	864	39 428
Sidi Kacem & Sidi Slimane	871	51 551
Khémisset	2830	46 649
Rabat	130	6 431

Source : Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification, 2013

Les avantages socio-économiques et environnementaux offerts par ce patrimoine naturel se trouvent menacés en permanence par :

- La demande intensive des terres cultivables au profit des céréales ;
- La croissance urbaine des petites, moyennes et grandes villes ;
- Les projets touristiques d'infrastructure lourde déformant ainsi le paysage.

La Région englobe également deux Sites d'intérêt Biologique et Ecologique majeurs : la Merja Zerga et le lac de Sidi Boughaba qui constituent deux zones humides à biodiversité élevée et d'importance internationale. Elles sont inscrites sur la liste de la Convention de Ramsar, depuis 1980.



Carte 5 : Couvert Forestier de la Région



IV. POPULATION ET DEMOGRAPHIE

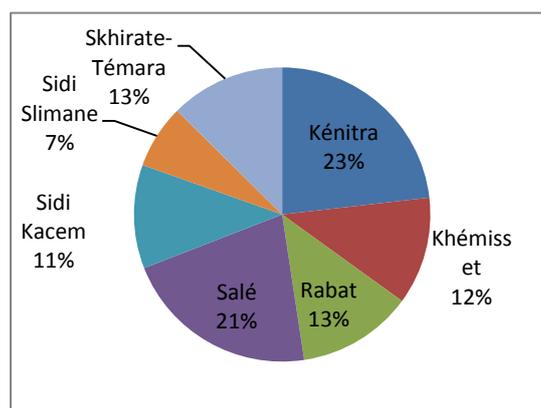
1. Population

Selon le dernier recensement de la population de 2014, la région de **Rabat-Salé-Kénitra** est classée en 2^{ème} place après la région de Casablanca-Settat, avec une population de 4.580.866, soit une part de 13,53% de la population totale du pays.

Le taux d'accroissement annuel moyen de la région sur la période 2004-2014, 1,31% est équivalent à la moyenne nationale (1,25%). Cependant cette moyenne régionale cache des disparités assez importantes entre les provinces et les préfectures de la région.

a) Répartition de la population par préfecture et province

La répartition de la population par préfecture et province montre le caractère dominant de la province de Kénitra qui abrite 23% de la population suivie de la préfecture de Salé (21%).



Graphique 1: Répartition de la population en 2014 selon les provinces et les préfectures

Province/Préfecture	الأسر	السكان	الأجانب	المغاربة
	Ménages	Population	Etrangers	Marocains
Région: Rabat-Salé-Kénitra	1 015 107	4 580 866	20 212	4 560 654
Province: Kénitra	214 640	1 061 435	1 815	1 059 620
Province: Khémisset	122 144	542 221	196	542 025
Préfecture: Rabat	151 670	577 827	12 891	564 936
Préfecture: Salé	231 340	982 163	2 347	979 816
Province: Sidi Kacem	99 191	522 270	95	522 175
Province: Sidi Slimane	60 922	320 407	92	320 315
Préfecture: Skhirate- Témara	135 200	574 543	2 776	571 767

Source: Haut Commissariat au Plan, Recensement de la Population et de l'Habitat, 2014

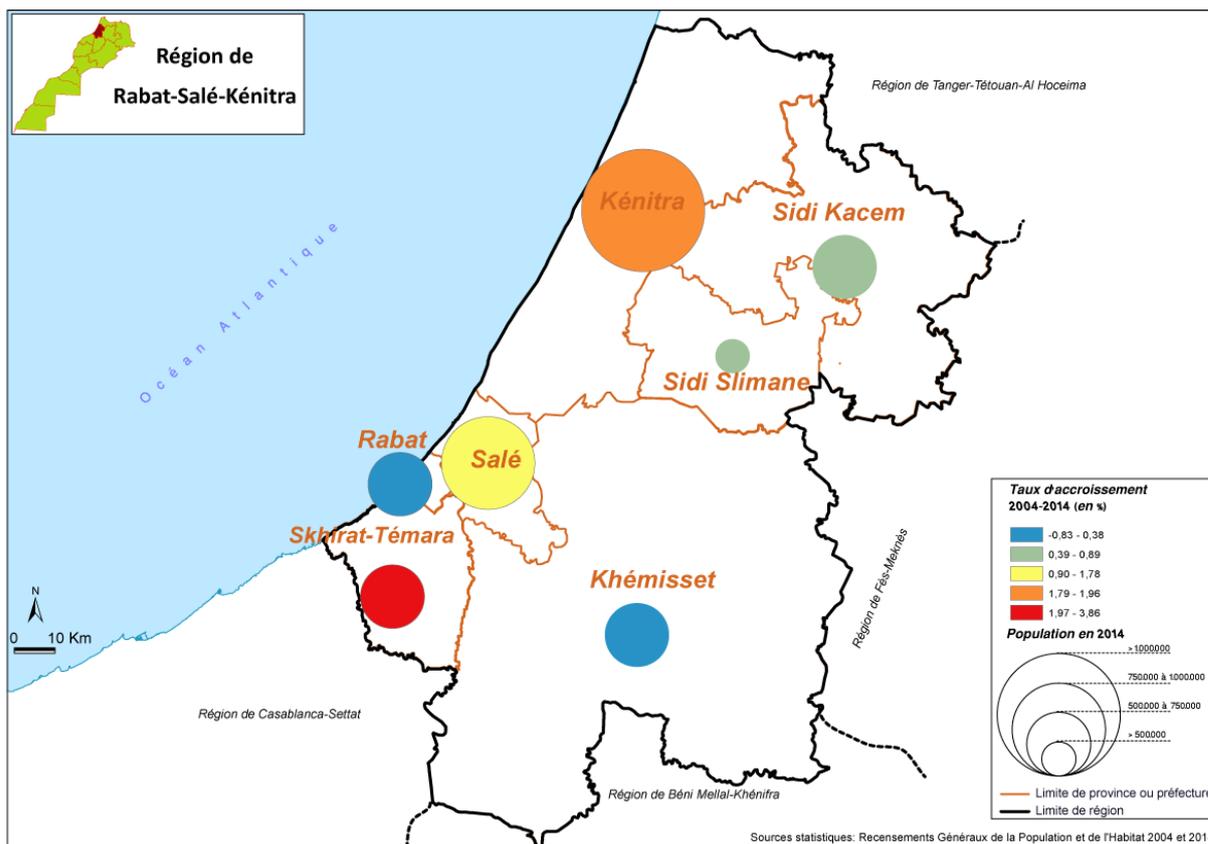
b) Taux d'accroissement de la population par province et préfecture

L'accroissement démographique de la population urbaine de la région de **Rabat-Salé-Kénitra** est attribué en plus de la fécondité naturelle, à l'extension des périmètres urbains des grandes villes, à l'émergence de nouveaux centres urbains et aussi à la migration des ruraux vers les villes.

La préfecture de Skhirate-Témara a enregistré le taux d'accroissement le plus fort: 3,9%, suivie de la province de Kénitra 1,96%, de la préfecture de Salé (1,78%) et de la province de Sidi Kacem (0,89%) alors que la province de Khémisset affiche le faible taux de 0,38%. La



préfecture de Rabat quant à elle enregistre un taux négatif (-0,83%).



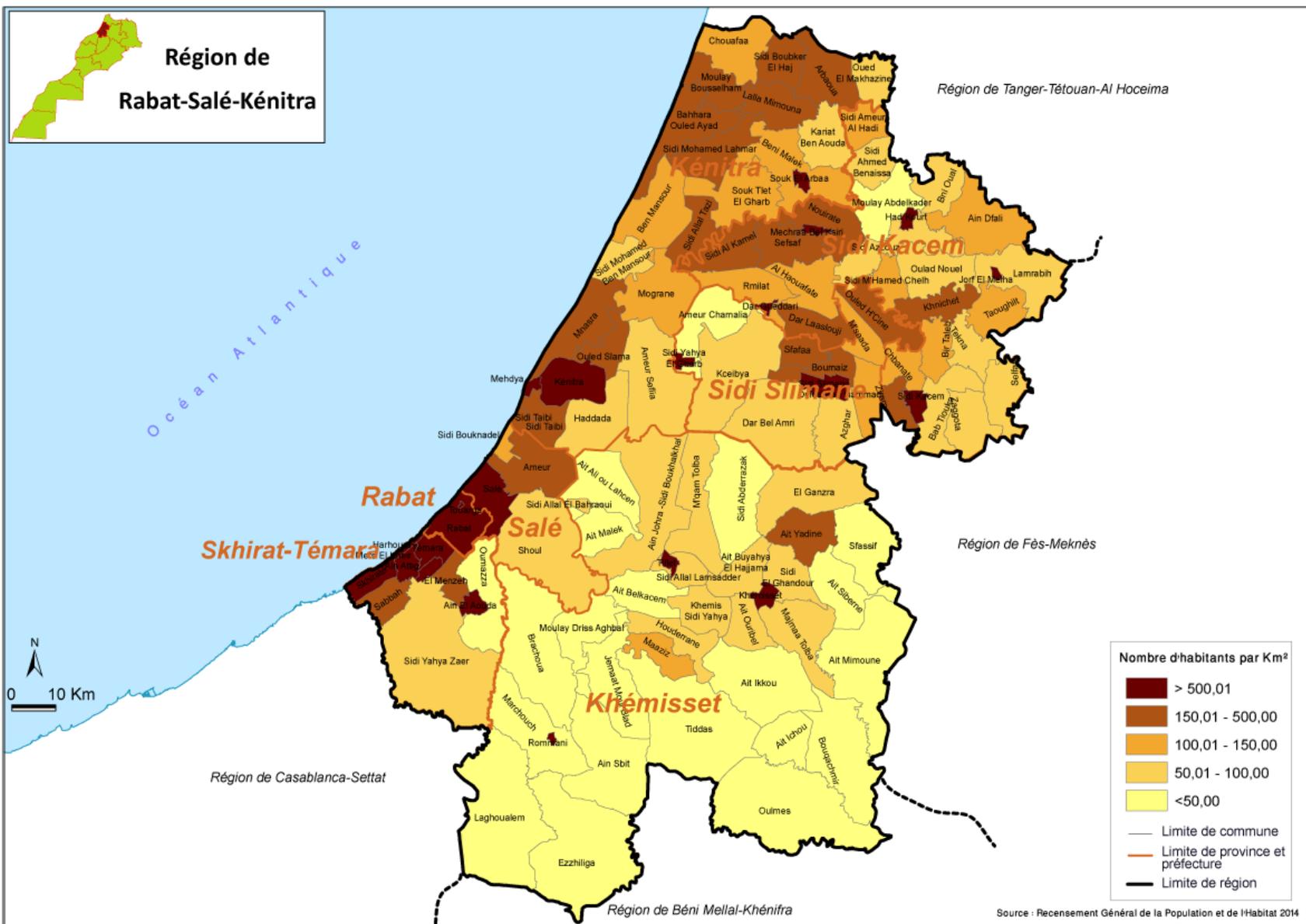
Carte 6: Taux d'accroissement de la population entre 2004 et 2014

c) Densité de la population par commune

La densité de la population de la région de **Rabat-Salé-Kénitra** est de 251,8 habitants au km². Comparée à la densité de l'ensemble du Maroc (47,6), la région est la deuxième des régions densément peuplées du pays, après la région de Casablanca-Settat.

Pour le niveau communal, la densité varie de 12 habitants par Km² (22 communes ont une densité inférieure à 50 habitants par Km²) et 97.822 habitants/Km² au niveau de la préfecture de Salé (22 communes ont une densité supérieure à 500 habitants par Km²).





Carte 7: Densité communale de la population en 2014



2. Chômage et activité

La population active est à majorité rurale, avec un maximum atteint au niveau de la province de Kénitra: 68,6% suivie de la province de Khémisset qui affiche un taux d'activité de 61,5%.

Année 2012 ²	Taux de chômage (%)			Taux d'activité (%)		
	Total	Urbain	Rural	Total	Urbain	Rural
Kénitra	10,6	17,0	5,6	56,5	46,1	68,6
Sidi Kacem & Sidi Slimane	10,1	16,1	7,6	55,0	44,1	61,0
Khémisset	7,3	14,1	3,8	51,1	38,5	61,5
Rabat	11,4	11,4		44,1	44,1	-
Salé	12,6	13,3	3,3	42,9	42,1	56,9
Skhirate-Témara	5,9	4,9	9,1	47,3	46,4	50,5

Source statistique: Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc de 2013

Les taux les plus élevés concernent les préfectures de Salé (12,6%) et Rabat (11,4%).

3. Armature Urbaine

Selon le recensement Général de la population et de l'Habitat de 2014, la répartition de la population selon le milieu de résidence met en évidence le caractère urbain de la région. En effet 69,83% de la population vivent dans le milieu urbain, contre 30,17% dans le milieu rural.

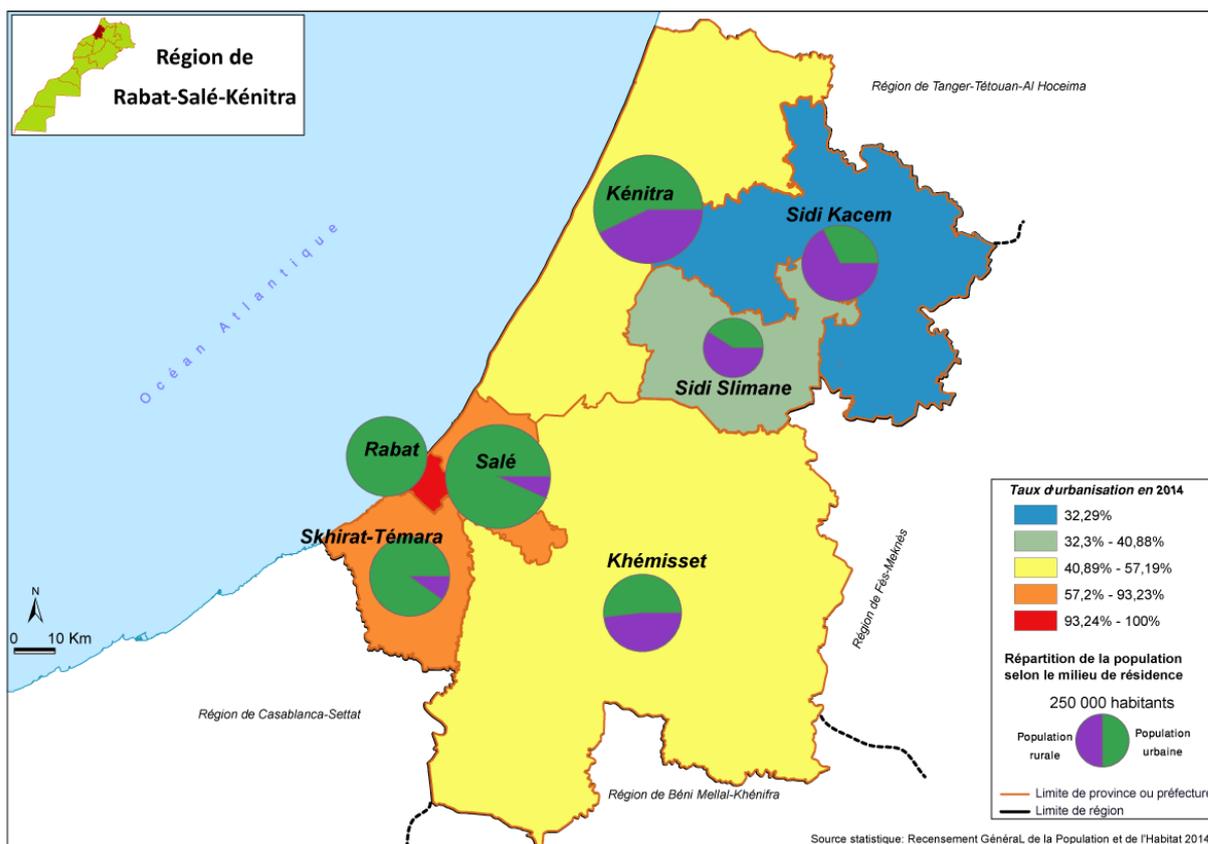
Cette population urbaine représente 16% de la population urbaine marocaine.

Les provinces de Sidi Kacem et de Sidi Slimane sont les moins urbanisées avec respectivement des taux d'urbanisation de 32% et 41%. Les trois préfectures de la région : Rabat, Salé et Skhirate- Témara, sont les plus urbanisées avec des taux d'urbanisation de 100%, 93% et 90% respectivement.

La conurbation Rabat-Salé-Skhirate-Témara concentre à elle seule près de 63% de la population urbaine de la région.

² Population âgée de 15 ans et plus





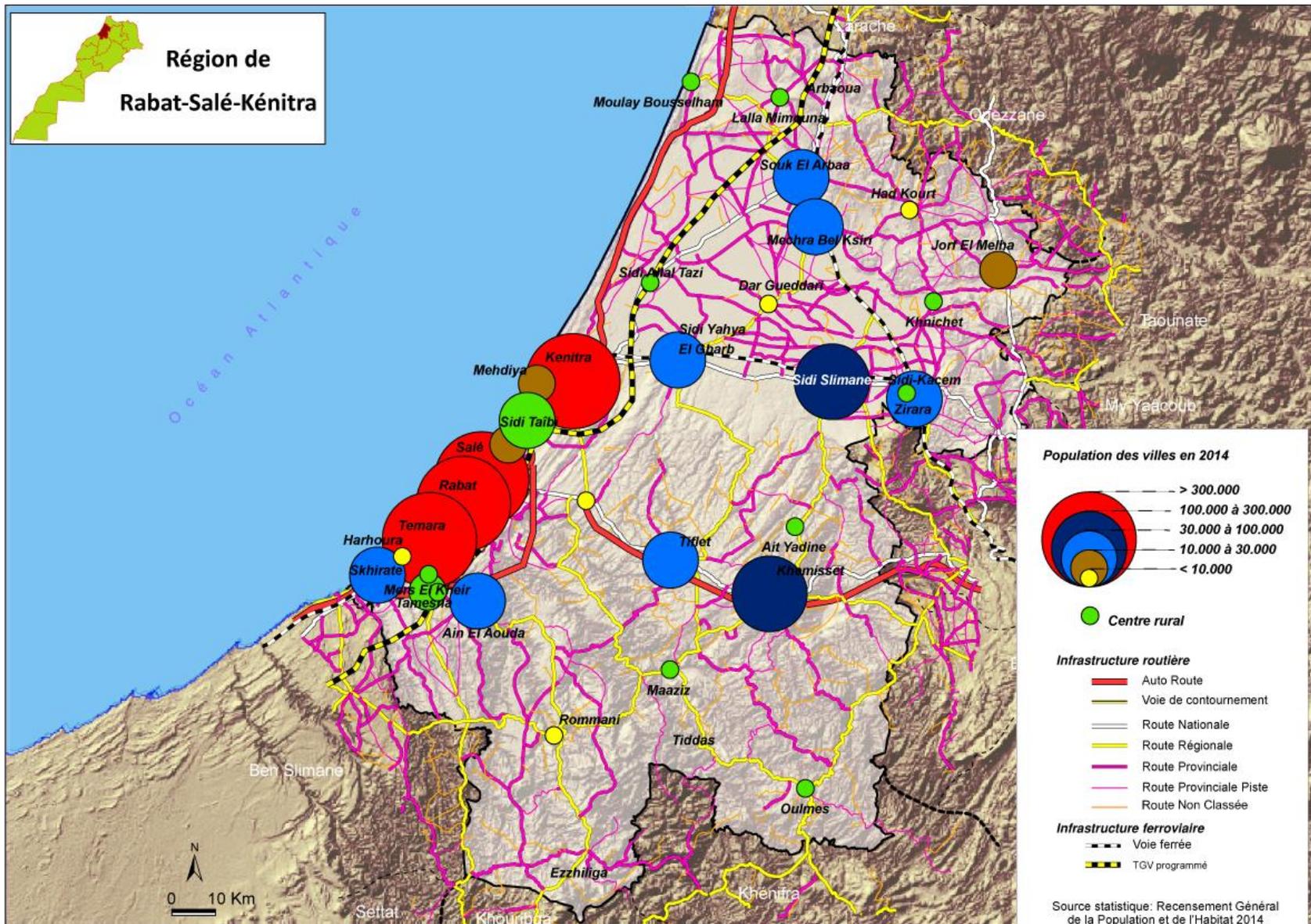
Carte 8: Taux d'urbanisation en 2014

Le réseau urbain³ de la région de Rabat-Salé-Kénitra se présente comme suit :

- Un seul grand groupement urbain domine largement l'armature urbaine de la Région: l'axe Kénitra-Témara, concentrant plus de 70% de la population urbaine de la Région.
- Viennent ensuite trois villes moyennes qui sont Khémisset et Sidi Slimane avec une population respective de 131.542 et 92.989 habitants.
- Le troisième ensemble est composé de Tiflet, Sidi-Kacem, Souk El Arbaa, Skhirate, Ain El Aouda Tiflet, Sidi Taibi, Sidi Yahya El Gharb et Mechra Bel Ksiri, avec une population variant de 30.101 à 100.000 habitants,
- Douze petites villes et centres ont une population qui varie entre 10.000 et 30.000 habitants, il s'agit de Jorf El Melha, Mehdyia, Tamesna, Sidi Bouknadel, Mers El Kheir, Sidi Allal El Bahraoui, Lalla Mimouna, Harhoura, Rommani, Oulmes, Khnichet et Sidi Yahya Zaer qui totalisant 7% de la population urbaine régionale.
- Les autres centres dont les populations ne dépassant pas les 9.000 habitants abritent 2% de la population urbaine régionale.

³ Source statistique : Recensement Général de la Population et de l'Habitat 2014





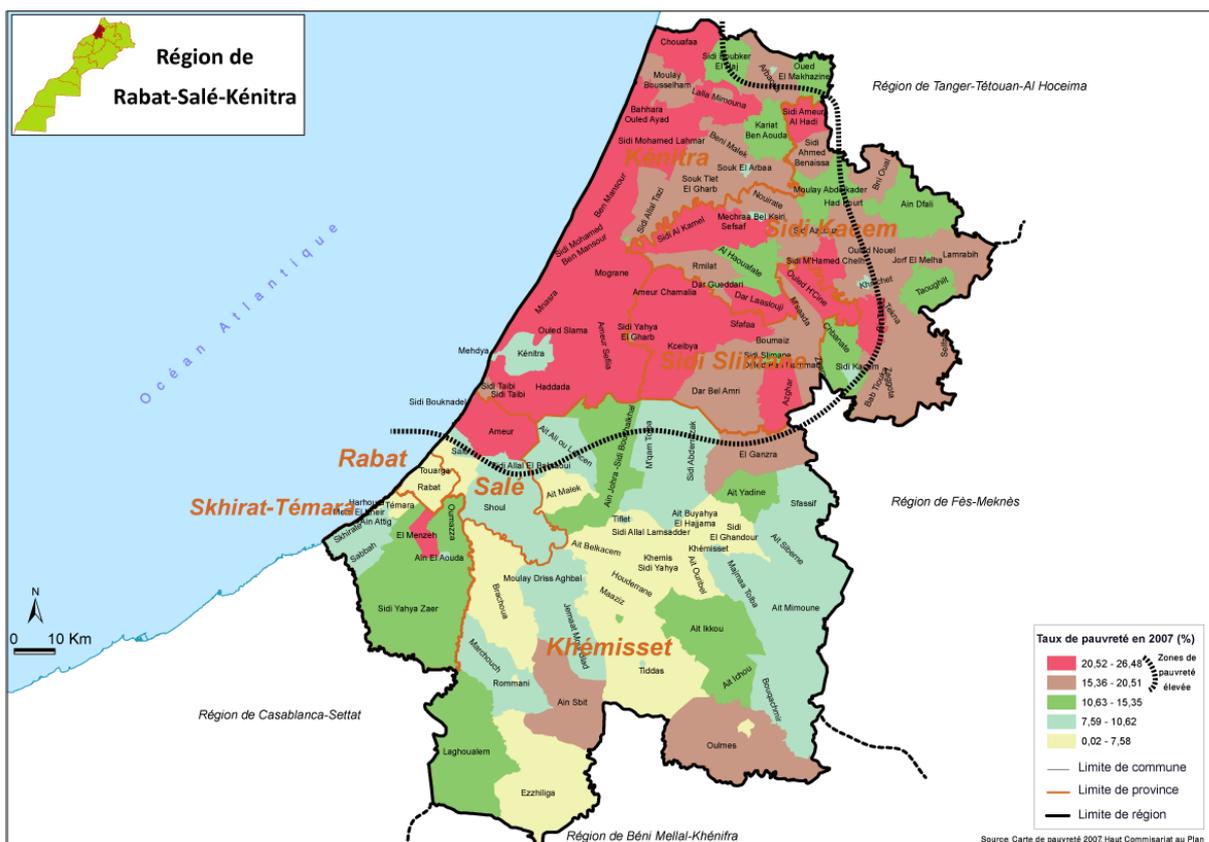
Carte 9: Réseau urbain de la Région



4. Pauvreté et développement humain

Selon la carte de pauvreté de 2007, le taux de pauvreté dans la région de **Rabat-Salé-Kénitra** s'est situé en 2007 à 13,3% contre 8,9% à l'échelle nationale, soit un écart de 4,4 points.

Par milieu de résidence, la pauvreté demeure beaucoup plus ancrée en milieu rural de la région, elle varie entre 2,23% et 26,48%. Cependant, en milieu urbain de la région, le taux de pauvreté varie entre 0.02 % et 24.04%.



Carte 10: Taux de pauvreté en 2007

L'analyse spatiale de la pauvreté permet de mettre en évidence les constats suivants :

- Pour l'ensemble des communes, le taux de pauvreté le plus faible, soit 0,5%, a été enregistré au niveau de la municipalité de l'arrondissement Agdal Riyad à Rabat, alors que le taux le plus élevé qui est de 26,48% est enregistré à la commune rurale de CR Sidi Bouknadel dans la province de Kénitra,
- 38% des communes connaissent des taux de pauvreté modérés inférieurs à 10,6%,
- Le taux de pauvreté dépasse 25% dans 4 communes entièrement rurales (Sidi Bouknadel, Sefsaf, Bahhara Oulad Ayad et Sidi Mohamed Lahmar),
- Aucune commune n'enregistre un taux de pauvreté dépassant 30%.

On relève également que le territoire relevant de l'ex région du Gharb-Cherarda-Beni Hssen, est plus touché par le phénomène de la pauvreté que le reste de la région.



V. INFRASTRUCTURES DE BASE

1. Le réseau routier

La région dispose d'une armature routière très satisfaisante par rapport au reste du territoire national avec un linéaire de **5725 Km** (dont 78,7% de route revêtue) réparti comme suit :

- Routes Nationales : 482,2 **Km**.
- **Routes Régionales** : 991 **Km**
- Routes Provinciales : 3922 **Km**.

Une voie de contournement express de 53 km de longueur, permettant de décongestionner les agglomérations de Rabat, Salé et Témara et de relier les autoroutes.

La densité de ce réseau reste relativement importante par rapport à la moyenne nationale (12 Km de routes pour 100 km² contre 8,6 km au niveau national).

Le nombre de véhicules immatriculés en 2012 est de l'ordre de 58.727 véhicules comme suit :

Tableau 4: Immatriculation des véhicules par centre immatriculateur				
Année 2012	Total général	Véhicules utilitaires	Voitures de tourisme	Motocyclettes
Région de Rabat-Salé-Kénitra	58 727	32 926	25 535	266
Kénitra	6 354	3 722	2 598	34
Sidi Slimane	861	536	322	3
Souk El Arbaâ	535	400	135	-
Sidi Kacem	1 096	785	309	2
Rabat	1 431	911	517	3
Salé	32 887	17 800	14 926	161
Skhirat-Témara	9 151	5 144	3 958	49
Khémisset	6 412	3 628	2 770	14

Source : Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, 2013

2. Le réseau autoroutier

La région de **Rabat-Salé-Kénitra** est considérée comme étant la région la mieux dotée en infrastructure autoroutière avec ses deux principaux axes : Tanger-Casablanca et Oujda-Marrakech.

L'**autoroute A1** dite « **autoroute du Nord** » est une autoroute marocaine reliant Salé à Tanger et longue de 223 km, ouverte à la circulation entre 1995 et 2005 :

- 1995 : Salé – Kénitra (40 km)



- 1996 : Kénitra – Larache (110 km)
- 1999 : Larache – Sidi Lyamani (28 km)
- 2002 : Sidi Lyamani – Asilah (15 km)
- 2005 : Asilah – Tanger (30 km)

Certains tronçons de cette autoroute sont parmi les plus fréquentés au Maroc, notamment le tronçon Salé-Kénitra (23 222 véhicules par jour en août 2014)⁴.

L'autoroute A2 : relie les villes de Rabat, Fès et Oujda, et fait partie de l'autoroute Transmaghrébine. Le trajet Rabat - Fès fut ouvert en 1999 et prolongé jusqu'à Oujda en 2011.

L'autoroute A3 reliant Casablanca - Rabat fut la première autoroute lancée au Maroc avec la première tranche (33,5 km) Casablanca-Oued Cherrat ouverte dès 1978, et complétée jusqu'à Rabat en 1987 puis mise sous péage en 1991.

Autoroute de contournement de Rabat/Salé : Cette autoroute est actuellement en cours de prolongement par le rajout d'un contournement de Rabat/Salé qui rejoindra directement l'A3. D'une longueur de 41 km, ce contournement assurera la liaison entre la A1 et les différents axes autoroutiers Est: A2 et Sud: A3, qui prennent leurs origines au niveau de Rabat, permettant ainsi de soulager les artères de la capitale en déviant le trafic de transit et de mieux desservir les quartiers périphériques et la ville nouvelle de Tamesna.

3. Le réseau Ferroviaire

La région de **Rabat-Salé-Kénitra** est desservie par une ligne ferrée d'importance nationale qui fait partie d'un faisceau desservant les grandes agglomérations de la côte Atlantique et les villes de l'intérieur et de l'oriental comme Fès, Taza, Oujda et Marrakech. Elle est traversée, dans sa partie centrale par la ligne reliant Oujda à Marrakech et dans sa partie littorale par la ligne reliant Tanger à Casablanca d'autre part.

D'un autre côté, une étude préliminaire a été effectuée et confirme la rentabilité économique d'une ligne à grande vitesse "Casablanca-Marrakech" dans un premier temps, puis jusqu'à Agadir via Essaouira, ce chantier structurant est en construction, mesurant 200 kilomètres. Elle entrera en service en 2018⁵.

Cette ligne à grande vitesse est le premier maillon du projet marocain de LGV visant à doter le pays à horizon 2030 de 1.500 km² de lignes ferroviaires à grande vitesse. Ce projet de nouvelles lignes comprend deux axes : Casablanca-Oujda en 3 heures (ligne maghrébine, 600 km) et Tanger-Casablanca-Agadir en 4 heures (ligne Atlantique, 900 km). La liaison Tanger-Kénitra (200 km)⁴ est la première étape de ce projet LGV Atlantique marocain.

⁴ Société Nationale des Autoroutes du Maroc (ADM)

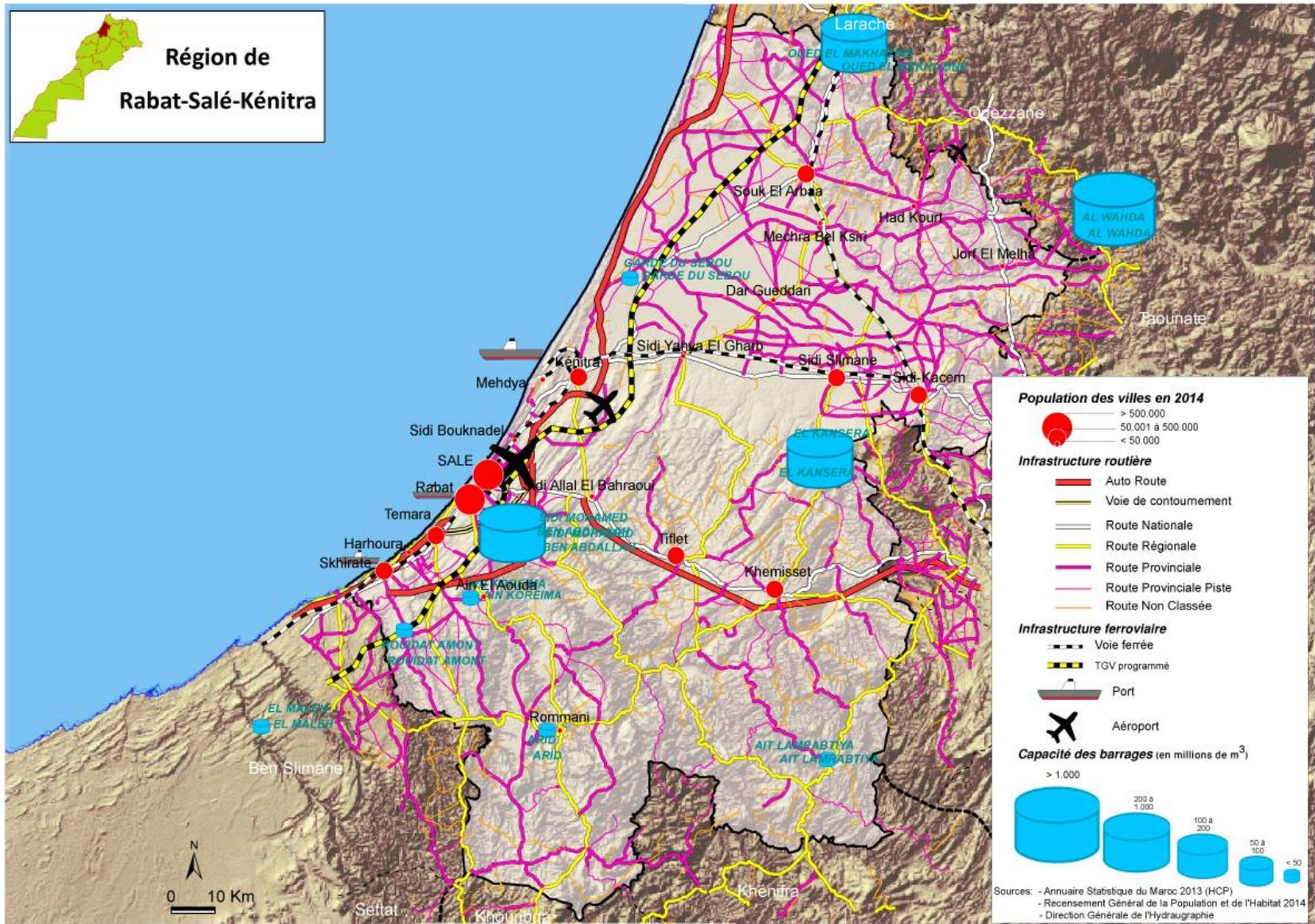
⁵ www.oncf.ma



D'autre part, les études préliminaires à la réalisation du tunnel de Gibraltar en cours permettent d'envisager une liaison ferroviaire Afrique-Europe rendant possible une liaison LGV Rabat-Madrid en quatre heures et Rabat-Paris en huit heures.

Ajoutée à cette infrastructure, une ligne de Tramway de 19 km en tant que système de transport en commun en site propre qui dessert les villes de Salé et Rabat. L'ouverture au public des deux premières lignes du réseau s'est faite le 23 mai 2011. La gestion est actuellement confiée à la Société du Tramway de Rabat-Salé (STRS). L'entrée en service de nouvelles lignes est prévue en 2018.





Carte 11 : Principales infrastructures de base



4. Equipement aéroportuaire

La région dispose d'un aéroport à Salé et d'un aéroport militaire à Kénitra et bénéficie de la proximité de celui de Casablanca Mohammed V, premier aéroport international du Maroc.

L'aéroport de Rabat-Salé joue un rôle important dans la liaison de la région avec le réseau aéroportuaire national et international, cet aéroport s'étend sur une surface de 125 ha, d'une emprise au sol de 1 500 ha.

En 2012, le trafic aérien commercial à l'aéroport de Rabat-Salé a été de 359.309 passagers, soit environ 9,14% du trafic national et de 1.008,553 tonnes de fret, soit 2% du trafic national, correspondant à 5.436 mouvements dont 65% avec l'Europe et 22% constituent des mouvements intérieurs.

5. Equipement Portuaire

La Région s'ouvrant sur une façade maritime sur l'Océan Atlantique, d'une longueur de 165 Km dispose en termes de moyens de communication maritime, des ports suivants:

- **Le port de pêche** à l'embouchure du Bouregreg a pour objectif d'organiser les professions liées à la pêche artisanale (armateurs, marins pêcheurs et mareyeurs) autour d'infrastructures de base adéquates, afin de garantir une meilleure intégration des activités de la pêche et un impact socio-économique positif. La réalisation de cet ouvrage entre dans le cadre d'un partenariat tripartite entre l'Agence du Bouregreg, le Département de la Pêche et l'Office National des Pêches (ONP). Le Port de Pêche se situe derrière la digue Nord (Salé), à l'embouchure du fleuve. Il est constitué d'un bassin de près d'un hectare isolé de l'océan par une digue extérieure et doté d'un chenal d'accès intérieur protégé par un brise-lame et un épi d'arrêt de sable. Le Port de Pêche est équipé de manière à accueillir plus d'une centaine de barques de pêcheurs.
- **L'ensemble portuaire Kénitra/Mehdia** compte parmi les plus anciens ports du Maroc. Le port de Kénitra, le seul port fluvial du Maroc, est à vocation commerciale. Le port de pêche et l'avant-port de Mehdiya sont implantés dans le lit de l'oued Sebou au niveau de l'embouchure, et sont dédiés à la pêche.
- **La marina de Bouregreg:** A l'embouchure du fleuve Bouregreg, entre l'Atlantique et la Vallée du Bouregreg, cette marina fluviale est bordée de prestigieux sites historiques, comme l'esplanade de la Tour Hassan ou la pittoresque nécropole du Chellah qui a vu défiler nombre de civilisations méditerranéennes. Elle est dotée des équipements les plus modernes et pouvant accueillir jusqu'à 240 bateaux.



- **Le port de plaisance de Skhirate** : La Préfecture de Témara dispose d'un littoral atlantique de 25 km sur lequel deux ports aménagés dont un de plaisance "port de Sid El Abed" et l'autre, un point de débarquement "port de skhirate". Il faut signaler, par ailleurs, qu'il existe sur ce littoral de la préfecture des abris de pêche artisanale.
- Un point de débarquement aménagé (PDA) à Salé.

En 2013, les débarquements des produits de la pêche côtière au niveau du **port de Kénitra** a totalisé 38.278 tonnes avec une nette regression par rapport à 2012 (-88,6%).

Tableau 5: Activités des ports du Maroc

PORTS	IMPORT		EXPORT		TOTAL	
	2013	%/ 2012	2013	%/ 2012	2013	%/ 2012
NADOR	1 498 062	-15,6%	601 707	-4,9%	2 099 769	-12,8%
TANGER VILLE	3 751	65,5%	0		3 751	65,5%
KÉNITRA	24 076	-87,8%	14 202	-89,8%	38 278	-88,6%
MOHAMMEDIA	9 651 351	-4,5%	2 272 731	22,0%	11 924 082	-0,4%
CASABLANCA	13 746 799	-8,1%	8 925 000	-6,6%	22 671 799	-7,5%
JORF-LASFAR	11 397 146	-11,2%	6 406 503	10,2%	17 803 649	-4,5%
SAFI	1 739 746	-10,2%	4 001 079	-5,5%	5 740 825	-7,0%
AGADIR	2 276 243	-3,8%	1 637 964	26,7%	3 914 207	6,9%
TAN-TAN	134 554	-2,8%	4 367	-80,6%	138 921	-13,7%
LAAYOUNE	688 403	1,3%	2 387 866	6,2%	3 076 269	5,1%
DAKHLA	444 468	20,7%	5 023	300,2%	449 491	21,7%
TOTAL	41 604 599	-8,3%	26 256 442	1,7%	67 861 041	-4,6%

Source : Agence Nationale des Ports

6. Poste et Télécommunication

Dans la région de **Rabat-Salé-Kénitra**, il a été procédé durant ces dernières années, à l'instar des autres régions du Royaume, à la réalisation de plusieurs projets portant sur la création de nouvelles infrastructures et équipements.

7. Alimentation en eau potable et électrification

a) L'Eau Potable

Dans la région de **Rabat-Salé-Kénitra**, l'approvisionnement des espaces desservis par le réseau d'eau potable est assuré par l'Office National de l'Eau et de l'Electricité (ONEE), par la REDAL (Régie Autonome de Distribution de l'eau et d'électricité) et la Régie Autonome de Distribution d'Eau d'Electricité et d'Assainissement liquide de la province de Kénitra (RAK). Dans les espaces non desservis, l'alimentation se fait par l'exploitation directe des ressources (sources, puits), dont l'eau consommée par les populations sans traitement ne peut être sans risques sanitaires.

L'ONEE mène actuellement un programme ambitieux de renforcement de la production, de la distribution et de la généralisation de la desserte en eau potable en milieu rural (PAGER) pour atteindre un taux d'adduction de 100%.



Province/Préfecture	Taux en 2014
Kénitra	97%
Khémisset	99%
Sidi Kacem	99%
Sidi Slimane	98%
Skhirate-Témara	97%

Source : Ministère Délégué Chargé de l'Eau, 2015

En 2011, l'ONEE a affiché le nombre d'abonnés consommateurs a atteint 192 338, avec une production de 161.136 milliers de mètre cube.

Année 2011 En milliers de mètre cube (m ³)	Nombre d'abonnés consommateurs	Ventes		Production
		aux abonnés consommateurs	aux régies	
Région de Rabat-Salé-Kénitra	192 338	22 329	105 862	161 136
Kénitra	21 212	2 618	12 155	26 445
Sidi slimane	32 731	3 834	-	6 071
Sidi Kacem	47 015	5 897	-	16 716
Khémisset	73 977	7 953	-	10 212
Skhirate -Témara	17 043	1 940	93 707	20 888
Rabat	136	54		47 310
Salé	224	33		33 494

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable.

b) L'Électrification

L'énergie électrique produite au niveau de la région de **Rabat-Salé-Kénitra** provient de deux sources d'énergie, hydraulique et thermique. Le premier type d'énergie est produit par les barrages de la région et qui sont : Al Wahda et El Kansra. Le deuxième type d'énergie électrique provient de **Centrale thermique Kénitra 315 MW** qui est en fonctionnement depuis le printemps 2012.

Le taux d'électrification en milieu urbain est de 100% et en milieu rural de 97%.

Les ventes d'électricité de la région s'élève à 3.715,6 millions de KWH en 2012 contre 3 349,8 en 2010, représentant ainsi l'une des régions les plus consommatrices du Maroc avec un pourcentage de 13,5%.

En millions de Kwh	2012	2011	2010
Région de Rabat-Salé-Kénitra	3 715,6	3 524,4	3 349,8
Kénitra	823,2	778,0	736,1
Sidi Kacem	257,6	231,0	216,6
Khémisset	221,2	203,1	187,8
Rabat	640,2	623,1	632,1
Salé	644,0	610,4	576,2
Skhirate-Témara	1 129,4	1 078,8	1 001,0
Total national	27 560,9	25 669,8	23 748,2

Source : Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable.



A fin avril 2014, le nombre des villages mis sous tension dans le cadre du programme PERG⁶, a atteint 12.337, ce qui représente 34% du total des villages marocains mis sous tension et place la région au premier rang des bénéficiaires de ce programme.

Tableau 9: Nombre de villages mis sous tension à fin avril 2014	
Région et Provinces	Nombre de villages
Kénitra	418
Khémisset	685
Salé	51
Sidi Kacem	730
Sidi Slimane	210
Skhirat-Témara	45
Région de Rabat-Salé-Kénitra	2139
Maroc	36.355
Source : Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique, 2015	

L'utilisation des énergies renouvelables (surtout l'énergie solaire), est en train de s'étendre, grâce à leur faible coût et de l'ensoleillement de la région.

⁶ Programme d'Électrification Rurale Global (PERG)



VI. SERVICES SOCIAUX

1. Education et enseignement

La région dispose d'une infrastructure éducative importante, dont des établissements supérieurs et universitaires. Le nombre d'inscrits dans la région pour l'année scolaire 2012-2013⁷ s'élève à **518.433** élèves dans le 1^{er} cycle fondamental dont **248.085** filles soit 48% (enseignement public et privé). Ces chiffres pour le 2^{ème} cycle sont de **225.517** élèves avec **104.236** filles soit 46%.

a) Enseignement fondamental

La part du monde rural pour le 1^{er} cycle est de **209.942** élèves (dont 47% sont des filles), alors que celle pour le 2^{ème} cycle, ce chiffre est de **49.653** élèves dont 40% sont des filles.

Tableau 10: Effectifs des élèves de l'enseignement primaire par province, milieu, type d'enseignement et le sexe

Province et préfecture	Enseignement public				Enseignement privé		Total	
	Total		Rural		Total	Filles	Total	Filles
	Total	Filles	Total	Filles				
Kénitra	116 681	56 225	78 809	37 929	16 091	7 702	132 772	63 927
Sidi Kacem	66 549	31 942	52 050	24 969	3 838	1 781	70 387	33 723
Sidi Slimane	36 791	17 633	24 485	11 621	3 211	1 441	40 002	19 074
Khémisset	60 853	28 136	34 831	15 728	3 938	1 891	64 791	30 027
Rabat	25 697	12 493	-	-	24 463	11 901	50 160	24 394
Salé	74 523	35 919	7 534	3 560	26 616	12 777	101 139	48 696
Skhirate Temara	44 424	21 223	12 233	5 897	14 758	7 021	59 182	28 244
Rabat - Salé - Kénitra	425 518	203 571	209 942	99 704	92 915	44 514	518 433	248 085
NATIONAL	3 454 268	1 644 819	1 921 577	907 839	575 874	273 534	4 030 142	1 918 353

Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014

Le corps enseignant comporte **19.373** instituteurs du 1^{er} cycle dont 62% sont des institutrices (ce chiffre est de 84% au niveau du secteur privé), **11.037** instituteurs du 2^{ème} cycle dont 48% enseignantes et avec 1.618 enseignants du secteur public exerçant dans le milieu rural dont 45% enseignantes.

Concernant les structures d'accueil éducatives, la région compte au niveau primaire, 1.131 établissements, 886 satellitaires et 68 écoles communautaires.

Tableau 11: Enseignement primaire, établissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement

Province et préfecture	Enseignement public						Enseignement privé
	Total			Rural			
	Etablissements	Dont écoles communautaires	Satellitaires	Etablissements	Dont écoles communautaires	Satellitaires	
Kénitra	155	1	215	92	1	214	84
Sidi Kacem	121	2	240	89	2	239	24
Sidi Slimane	64	1	79	43	1	79	23

⁷ Source : Ministère de l'Education Nationale, Recueil des statistiques 2013-2014.



Khémisset	146	3	293	106	3	292	21
Rabat	72	-	-	-	-	-	94
Salé	129	1	28	18	1	25	57
Skhirate Temara	79	-	31	24	-	24	62
Rabat - Salé - Kénitra	766	8	886	372	8	873	365
NATIONAL	7 541	68	13 226	4 601	68	13 034	2 374

Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014

Elle dispose, pour le 1^{er} cycle, de 14.630 salles de classe, 4.138 classes en 2014 (en milieu rural, ces chiffres représentent 48% et 53% respectivement sont), en plus de 410 établissements au niveau de l'enseignement secondaire collégial et 259 lycées pour le secondaire qualifiant offrant 26 internats dont 5 sont en milieu rural.

Tableau 12: Enseignement secondaire, Etablissements scolaires par province, milieu et type d'enseignement

Province et préfecture	Enseignement public						Enseignement privé	
	Salles utilisées		Dt nouvelles création		Classes		Salles	Classes
	Total	Rural	Total	Rural	Total	Rural		
Kénitra	597	89	-	-	641	97	221	125
Sidi Kacem	326	65	16	16	338	74	16	8
Sidi Slimane	152	26	-	-	188	31	11	7
Khémisset	360	94	-	-	371	85	40	27
Rabat	715	-	2	-	551	-	493	324
Salé	837	14	21	-	884	10	226	143
Skhirate Temara	420	76	16	16	444	67	112	95
Rabat - Salé - Kénitra	3407	364	55	32	3417	364	1119	729

Source : Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014

b) L'université

Au niveau de l'enseignement supérieur, la région de **Rabat-Salé-Kénitra** a bénéficié au cours des trente dernières années d'importants efforts qui lui ont permis de devenir aujourd'hui, le second pôle universitaire du royaume, après la région de Casablanca-Settat. La région comprend en effet quatre universités, l'université Mohamed V officiellement inaugurée par le roi Mohammed V, le 21 décembre 1957 (En 1994/95, elle a été divisée en deux universités indépendantes, l'Université Mohammed V à l'Agdal et l'Université Mohammed V – Souissi, Le 1^{er} septembre 2014 elles ont été fusionnées de nouveau pour donner naissance à l'Université Mohammed V de Rabat), et l'université Ibn Tofail à Kénitra (créée en 1989), où se forment aujourd'hui 110 000 étudiants répartis entre Rabat et Kénitra et qui coiffent un complexe universitaire complet, composé de facultés, d'instituts et d'écoles supérieures.

En parallèle, une université, une série d'écoles supérieures et d'instituts spécialisés privés existent, alors que la formation professionnelle est assurée par un système diversifié de promotion et de coordination qu'offre les établissements publics et privés répartis sur tout le territoire de la région.



L'université Mohammed V comprend aujourd'hui 18 établissements, dont la liste est la suivante⁸ :

1. Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES-Souissi)
2. Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales (FSJES-Salé)
3. Faculté de médecine et de pharmacie de Rabat (FMPR)
4. Faculté de médecine dentaire de Rabat (FMDR)
5. Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales - Agdal
6. Faculté des lettres et des sciences humaines
7. Faculté des sciences de Rabat
8. École Mohammadia d'ingénieurs
9. École nationale supérieure d'informatique et d'analyse des systèmes (ENSIAS)
10. Faculté des sciences de l'éducation (FSE)
11. École normale supérieure de l'enseignement technique de Rabat (ENSET)
12. École supérieure de technologie
13. Ecole normale supérieure : ENS Takaddoum
14. Institut d'étude et de recherche pour l'arabisation (IERA)
15. Institut universitaire de la recherche scientifique (IURS)
16. Institut des études africaines (IEA)
17. Institut des études hispano-lusophones
18. Institut scientifique de Rabat

L'effectif global des étudiants inscrits pour l'année universitaire 2013-2014 (1er et 2ème cycle) est de 60.992 étudiants alors que les ressources humaines sont constituées de 2.391 enseignants chercheurs et 1.606 administratifs.

Quant à l'**Université Ibn Tofaïl**, créée en 1989, elle est constituée des établissements suivants:

- Faculté des Lettres et des Sciences Humaines (inaugurée en 1985).
- Faculté des Sciences (inaugurée en 1985).
- Faculté des Sciences Juridiques, Economiques et Sociales (créée par le décret n° 290554 du 8 janvier 1991). Une filière de Sciences Economiques et Gestion est ouverte au titre de l'année universitaire 2003-2004 et constitue le noyau de cet établissement.
- Ecole Nationale de Commerce et de Gestion (inaugurée en 2005).
- Cité Universitaire (inaugurée en 1989).
- Résidence universitaire Maâmora (inaugurée en 2005).

L'effectif global des étudiants inscrits pour l'année universitaire 2013-2014 (1er et 2ème cycle) est de 34.603 étudiants alors que les ressources humaines sont constituées de 520 enseignants chercheurs et 315 administratifs.

c) La formation professionnelle

Le dispositif de la formation professionnelle est diversifié et multisectoriel, plus de 200 filières (Administration, gestion et commerce, BTP, NTIC, Cuir, Textile, hôtellerie, offshoring, Textile & habillement, Aéronautique, Automobile, Artisanat, Métiers de logistique ...etc.) sont enseignées dans 352 établissements qui sont implantés dans les différentes préfectures et

⁸ <http://www.um5s.ac.ma/um5>



provinces de la Région et dont 87⁹ établissements accrédités ; le nombre global des établissements formation professionnelle se présente comme suit :

- Secteur public : 71 établissements
- Secteur privé : 281 établissements
- Total : 352 établissements.

La majorité des établissements publics relève de l'office de la formation professionnelle et de la promotion du travail « O.F.P.P.T », les autres dépendent de plusieurs Ministères : la Jeunesse, l'Artisanat, le Tourisme, l'Intérieur, la Justice, la Santé, etc. ...

En 2012-2013¹⁰, le nombre de stagiaires en 2012-2013 s'est élevé à **41.418** dont **15.041** sont des techniciens spécialisés.

	Total	Technicien spécialisé	Technicien	Qualification	Spécialisation
Rabat - Salé - Kénitra	41 418	15 041	11 750	10 594	4 033
Kénitra	7 691	2 038	1 952	2 838	863
Sidi Kacem	2 718	556	800	1 179	183
Sidi Slimane	1 606	157	342	799	308
Khémisset	3 413	739	1 074	1 246	354
Rabat	12 343	6 730	3 060	1 769	784
Salé	10 067	3 892	3 599	1 631	945
Skhirate-Témara	3 580	929	923	1 132	596
Ensemble Maroc	224 987	69 157	75 069	59 611	21 150

Source statistique: Département de la Formation Professionnelle, 2013

2. Santé

a) L'équipement sanitaire

L'infrastructure sanitaire dans la région comporte des services hospitaliers et des services pour les soins de base. Selon les statistiques fournies par le Ministère de la Santé, la région dispose, en terme d'infrastructures publiques, au titre de l'année 2013, de 19 hôpitaux et 236 établissements de soins de santé de base avec une capacité de 4.794 lits (représentant 17% de la capacité nationale) dont 3.147 lits au niveau de Rabat, soit 66% de la capacité totale de la région.

Provinces et Préfectures	INFRASTRUCTURE PUBLIQUE						INFRASTRUCTURE PRIVEE								
	Hôpitaux		Etablissements SSB		Chir dent	Med C.L	CPBL		CPBNL		Cab RX	Lab. méd.	Cab. con.	Phar mac.	Chir dent
	Nbre	Lits	Existant				Nb	Lits	Nb	Lits					
			Urb.	Rur.											
Kénitra	2	594	22	32	8	15	11	257	2	95	6	12	256	203	71
Sidi Kacem	1	210	8	29	4	3	1	19				1	39	93	10
Sidi Slimane	1	50	4	18		1	1	14			1	2	35	58	12

⁹ Répertoire des Etablissements de Formation Professionnelle Privée Accrédités, Juin 2013

¹⁰ Rapport d'activité du Département de la Formation Professionnelle -2013



Tableau 14: L'infrastructure sanitaire selon la province et la préfecture, publique et privée															
Provinces et Préfectures	INFRASTRUCTURE PUBLIQUE						INFRASTRUCTURE PRIVEE								
	Hôpitaux		Etablissements SSB		Chir dent	Med C.L	CPBL		CPBNL		Cab RX	Lab. méd.	Cab. con.	Phar mac.	Chir dent
	Nbre	Lits	Existant				Nb	Lits	Nb	Lits					
			Urb.	Rur.											
Khémisset	3	281	9	38	2	7	5	64				3	57	172	41
Rabat	8	3147	25		23	8	30	829			17	45	818	294	368
Salé	3	453	25	3	11	11	11	159			8	8	138	200	75
Skhirat-Temara	1	59	18	5	11	15	1	16				7	104	199	55
Total région	19	4794	111	125	59	60	60	1358	2	95	32	78	1447	1219	632
Total Maroc	143	27706	775	1984	277	290	304	6924	28	1474	175	395	7185	7812	2700
CPBL Clinique privée à but lucratif						ESSB Etablissement de soins de santé de base									
CPBNL Clinique privée à but non lucratif						Méd.C.L. Médecin de collectivité locale									
Source : Ministère de la Santé, 2013															

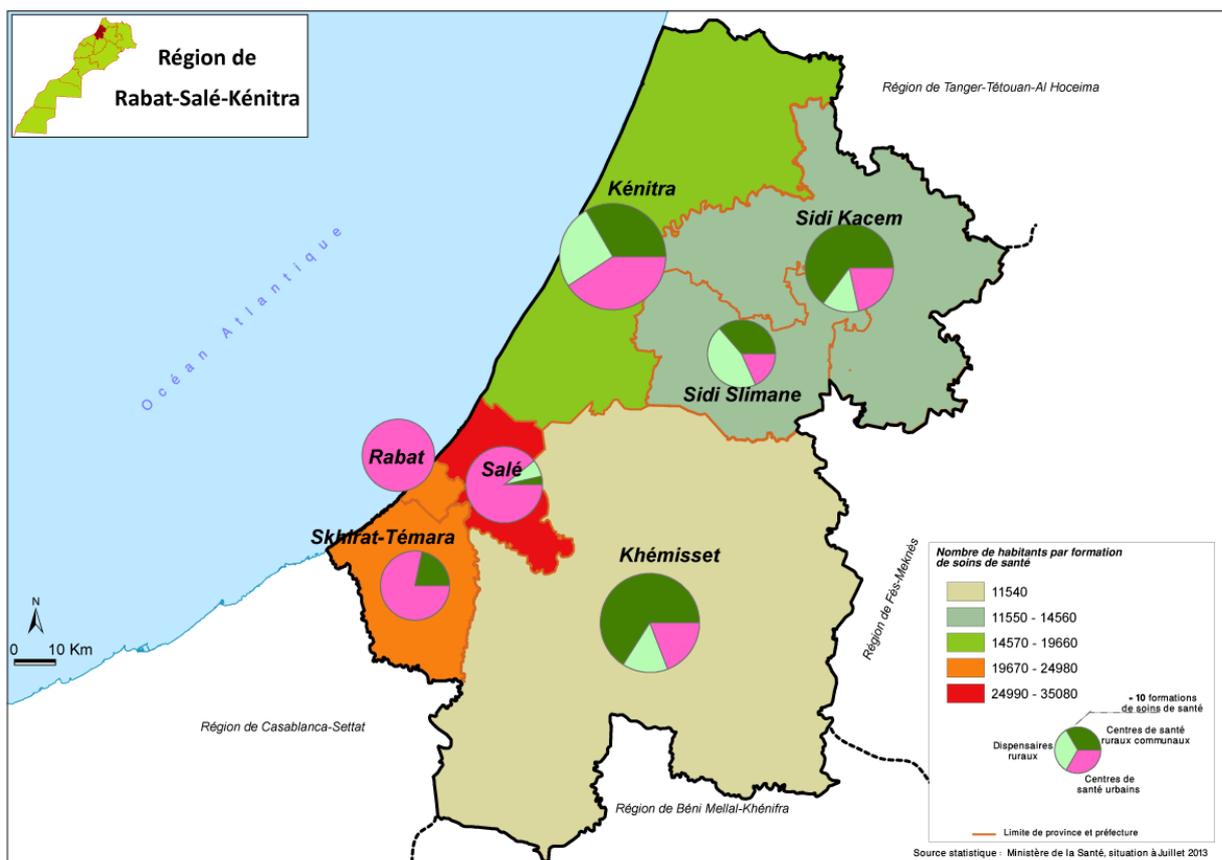
Les formations de soins de santé de base se composent de 236 établissements répartis en 123 centres de santé ruraux communaux, 38 dispensaires ruraux et 111 centres de santé urbains.

Tableau 15: Formations de soins de santé de base selon la province et la préfecture), public					
Situation du mois de juillet Année 2013	Centres de santé ruraux communaux		Dispensaires ruraux	Centres de santé urbains	
	ALA	SLA		SLA	ALA
Région de Rabat-Salé-Kénitra	29	58	38	100	11
<i>Kénitra</i>	7	11	14	22	-
<i>Sidi Kacem</i>	6	18	5	4	4
<i>Sidi Slimane</i>	2	6	10	3	1
<i>Khémisset</i>	11	20	7	8	1
<i>Rabat</i>	-	-	-	23	2
<i>Salé</i>	1	-	2	24	1
<i>Skhirate-Témara</i>	2	3	-	16	2
Ensemble Maroc	397	849	738	644	131
ALA : Avec Lits pour Accouchement. SLA : Sans Lits pour Accouchement. Source : Ministère de la Santé, 2013					

Outre ces structures, la région dispose d'un secteur privé composé de 62 cliniques (dont 2 à but non lucratif) et 1.447 cabinets de consultation.



La densité sanitaire publique en lits hospitaliers est alors de 955 habitants par lit, elle est inférieure à celle de la moyenne nationale qu'est de 1220 habitants par lit, faisant de la région la mieux desservie en matière d'infrastructures sanitaires.



Carte 12: Les formations de soins de santé

b) L'encadrement sanitaire

Avec un effectif de 1.1189 médecins, la densité médicale au niveau de la région de **Rabat-Salé-Kénitra** est de l'ordre d'un médecin pour 3.853 habitants, presque équivalente à la moyenne nationale (3.776 hab/médecin). La région dispose de 1.918 infirmiers.

Tableau 16: Répartition du personnel médical par réseau, par province et préfecture-2013

Province & Préfecture	SERVICES HOSPITALIERS			SSB ¹¹ URBAIN			SSB RURAL			AUTRES SERVICES			TOTAL GENERAL		
	MGEN ¹²	MSPEC ¹³	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL	MGEN	MSPEC	TOTAL
Khémisset	27	42	69	26	5	31	22	2	24	3	0	3	78	49	127
Rabat	17	71	88	135	58	193	0	0	0	12	13	25	164	142	306
Salé	17	62	79	83	43	126	6	0	6	5	2	7	111	107	218
Skhirat-Témara	9	43	52	73	25	98	16	2	18	2	7	9	100	77	177
Kénitra	47	86	133	78	5	83	21	1	22	9	5	14	155	97	252
Sidi Kacem	9	27	36	15	1	16	20	0	20	1	3	4	45	31	76
Sidi Slimane	9	5	14	8	0	8	10	0	10	1	0	1	28	5	33
Total région	135	336	471	418	137	555	95	5	100	33	30	63	681	508	1189

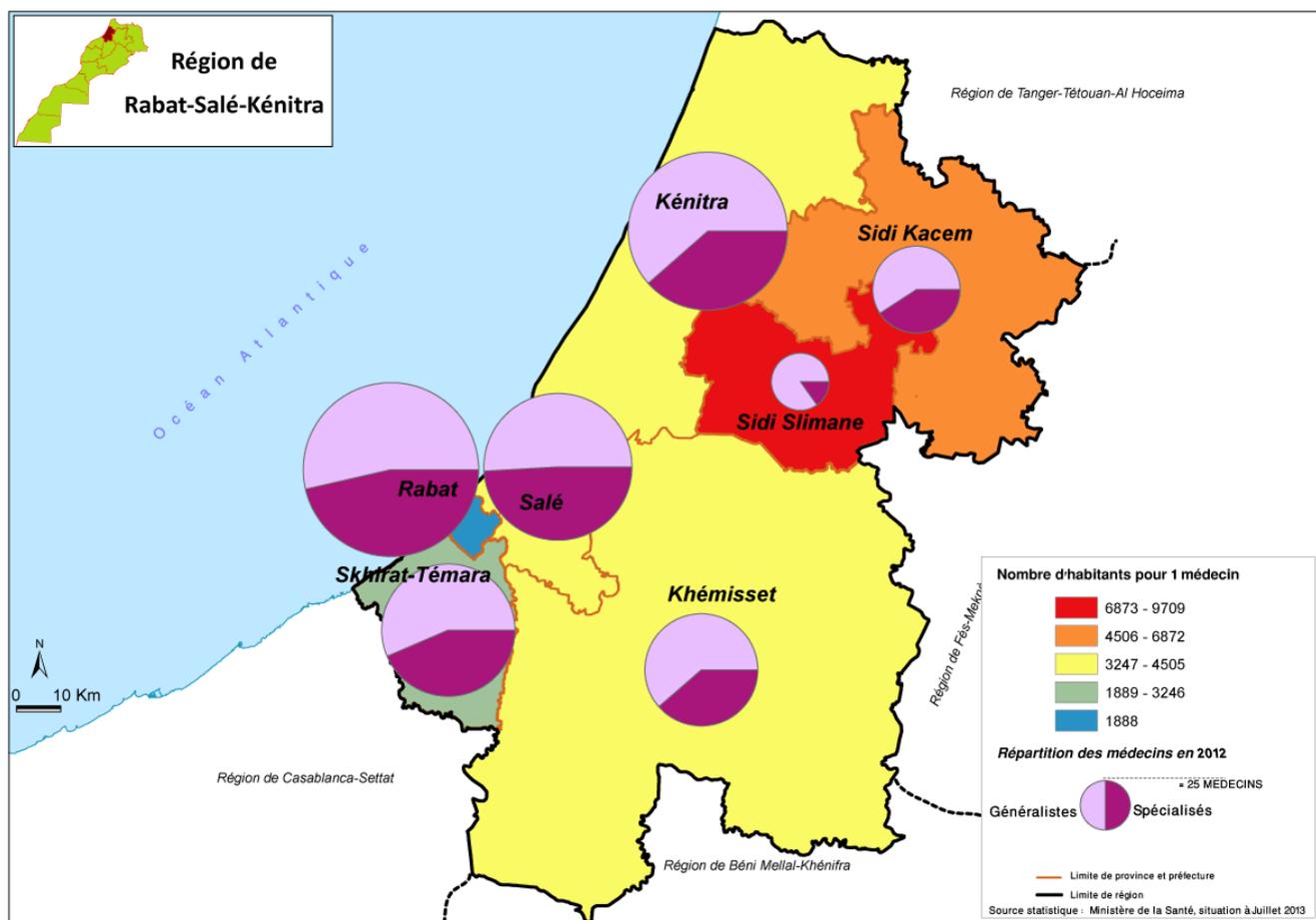
Source : Ministère de la Santé, 2015

¹¹ Soins de santé de base

¹² Médecin généraliste

¹³ Médecin spécialiste





Carte 13: Répartition des médecins selon les provinces et les préfectures

3. La Justice

La région de Rabat-Salé-Kénitra dispose d'une infrastructure judiciaire importante composée, outre la Cour Suprême à Rabat, de:

- 6 tribunaux de première instance (Kénitra, Khémisset, Rabat, Rommani, Témara et Salé)
- 2 cours d'appel à Rabat et à Kénitra
- 1 Cour d'appel Administrative à Rabat
- 1 tribunal administratif à Rabat
- 1 tribunal de commerce à Rabat

Les activités des tribunaux de première instance ont permis de traiter en 2012, un total de 60.972 affaires, avec 36.177 sont des affaires de délits (soit 59%).

Tableau 17: Activités des tribunaux de première instance selon le type d'affaires: affaires pénales enregistrées



Année 2012	Accidents de circulation	Contraventions	Affaires des mineurs	Délits	Total dont:
R.C.A¹⁴. Rabat	9 163	2 804	1 733	36 177	60 972
Khémisset	775	335	306	6 512	11 580
Rabat	3 608	1 740	417	8 541	17 729
Rommani	92	29	39	915	1 372
Salé	3 576	300	638	13 223	19 477
Temara	1 112	400	333	6 986	10 814

Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013

La répartition des copistes au niveau des deux cours d'appel et selon le sexe affiche un effectif global 89 copistes dont les femmes représentent 41%.

Année 2012	Total	Féminin	Masculin
Kénitra	37	13	24
Rabat	49	22	27
Total Région	86	35	51
Total Maroc	708	202	506

Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013

Quant à la répartition des experts judiciaires et interprètes agréés auprès des tribunaux selon la cour d'appel et le sexe, elle se présente comme suit et montre le faible taux de représentativité de la femme (14% à Rabat et 8% à Kénitra). On note aussi que les interprètes femmes sont assez représentées au niveau des deux cours d'appel (39% à Rabat et 50% à Kénitra).

Année 2012	Interprètes			Experts judiciaires		
	Total	Féminin	Masculin	Total	Féminin	Masculin
Rabat	61	24	37	451	65	386
Kénitra	10	5	5	135	11	124
Total Région	71	29	42	586	76	510
Total Maroc	327	90	237	3 023	232	2 791

Source : Ministère de la Justice et des Libertés, 2013

4. Jeunesse, sport et loisirs

Le secteur de la jeunesse, du sport et des loisirs joue un rôle fondamental dans le domaine de l'éducation, de la formation et de l'animation socioculturelle et sportive par le biais des établissements qui lui sont rattachés, tels que les maisons des jeunes, les foyers féminins, les jardins d'enfants et les installations sportives.

¹⁴ R.C.A. : Ressort de la Cour d'Appel



a) Installations sportives

La région de **Rabat-Salé-Kénitra** dispose d'une importante infrastructure sportive dont la majorité est installée à Rabat, elle est composée de 190 installations sportives dont 53 concernent le football, 33 terrains de basket-ball, 24 terrains de volley-ball, de 12 piscines, et 26 terrains de hand- ball. Elle dispose également de 13 terrains d'athlétisme et 21 salles de sport.

Tableau 20: Installations sportives selon la province ou la préfecture

Année 2011	Volley-Ball	Hand-Ball	Basket-Ball	Foot-Ball	Base nautique	Salle de Sport	Piscines	Stade de l'athlétisme	Stade de Rugby	Total
Rabat-Salé-Kénitra	24	26	33	53	3	21	12	13	5	190
Rabat	16	15	19	16	2	9	4	6	4	91
Kénitra	2	4	6	13	1	2	2	1	-	31
Khémisset	1	2	1	12	-	2	1	2	-	21
Salé-Aljadida et Salé-Médina	2	2	2	5	-	4	2	2	1	20
Sidi Kacem	1	2	3	4	-	2	2	2	-	16
Skhirate-Témara	2	1	2	3	-	2	1	-	-	11

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

La plus importante de ces infrastructures réside dans le complexe sportif Moulay-Abdallah de Rabat, il se compose d'un stade de football et d'une salle omnisports de 10.000 places ainsi qu'une piscine olympique et une salle de gym. Le stade de football est le deuxième plus grand stade au Maroc après le Complexe Mohamed V de Casablanca, il abrite souvent les matchs de l'équipe nationale Marocaine de Football.

Sa configuration et sa capacité totale est de 65.000 places assises individuelles numérotées dont 25.000 places couvertes, 1.500 places assises individuelles et numérotées, pour les VIP et Officiels, 5.000 places assises et individuelles pour les médias et 150 places pour handicapés.

b) Activités culturelles et loisirs

FOYERS FEMININS

En 2012, la région de **Rabat-Salé-Kénitra**, compte 39 foyers féminins encadrés par 172 Jardinières d'enfants. Ces foyers ont accueilli au cours de l'année 2012 un total de 14.535 bénéficiaires dont 78% ont participé aux activités de rayonnement.

Tableau 21: Foyers féminins, Année 2012

Année 2012	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants ¹⁵	Nombre de foyers
	Activités de rayonnement et UM	Activités normales ¹⁶		
Rabat-Salé-Kénitra	11 291	3 244	172	39
Kénitra	6 333	491	26	10
Skhirate-Témara	2 251	613	20	3
Sidi slimane	1 387	305	6	3
Sidi Kacem	780	281	14	5

¹⁵ Titulaires et auxiliaires

¹⁶ Initiation professionnelle, alphabétisation, coopératives, micro-projet



Tableau 21: Foyers féminins,	Nombre de bénéficiaires		Jardinières	Nombre
	Salé-Aljadida et Salé-Médina	Rabat		
Salé-Aljadida et Salé-Médina	360	275	16	2
Rabat	180	198	50	5
Khémisset	-	948	32	11
Touarga	-	133	8	-

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

JARDINS D'ENFANTS SOUS TUTELLE DU MINISTERE DE LA JEUNESSE

Le Département des Sports a mis à la disposition des petits enfants de la région 54 jardins d'enfants ayant accueilli 16.636 bénéficiaires dont 8% ont bénéficié des activités institutionnelles au cours de l'année 2012.

Tableau 22: Jardins d'enfants ¹⁷ , Année 2012	Nombre de bénéficiaires		Jardinières d'enfants		Nombre d'établissements
	Activités éducatives de rayonnement	Activités institutionnelles	Auxiliaires	Fonctionnaires	
Rabat-Salé-Kénitra	15 282	1 354	76	48	54
Kénitra	6 278	461	18	9	17
Khémisset	2 912	429	21	3	16
Rabat	1 765	92	9	4	3
Sidi Slimane	1 632	97	4	3	4
Skhirate-Témara	1 066	45	6	10	4
Sidi Kacem	651	78	12	7	6
Salé-Aljadida et Salé-Médina	636	93	3	2	3
Touarga	342	59	3	10	1

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

Ces structures sont encadrées par 48 fonctionnaires et 76 axillaires.

LES MAISONS DES JEUNES

La région de **Rabat-Salé-Kénitra** dispose de 78 maisons des jeunes dont 17 établissements se trouvent au niveau de Khémisset, 13 à Skhirate-Témara et à Salé. Ces établissements ont accueilli 707.692 bénéficiaires en 2012 dont 88.869 jeunes ont participé aux activités de rayonnement et le reste aux activités normales.

Tableau 23 : Activités des maisons des jeunes, Année 2012	Nombre de participants			Nombre d'établissements
	Total	Activités normales	Activités de rayonnement	
Rabat-Salé-Kénitra	707 692	404 332	303 360	78
Skhirate-Témara	223 709	134 840	88 869	13
Khémisset	155 999	100 200	55 799	17
Kénitra	81 075	37 537	43 538	11
Rabat	72 971	37 586	35 385	10
Salé	67 868	35 934	31 934	13
Sidi Kacem	58 116	31 058	27 058	7
Sidi Slimane	47 954	27 177	20 777	7

Source : Ministère de la Jeunesse et des Sports, 2013

¹⁷ Il s'agit uniquement des jardins d'enfants sous tutelle du Département des Sports.



Notons le fait que la répartition de ces établissements est assez équilibrée au niveau territorial.

5. Urbanisme et Habitat

La région de **Rabat-Salé-Kénitra**, dispose actuellement de 79 documents d'urbanisme homologués opposables aux tiers, répartis comme suit :

Agence urbaine	Nombre total	Communes urbaines	Communes rurales
Rabat- Salé (y compris Skhirate-Témara)	21	7	8
Khémisset	30	1	29
Kénitra-Sidi Kacem	28	08	20
TOTAL	79	16	57

Source : Fédération des agences urbaines, <http://www.majal.ma>

La région vient d'être dotée en 2013 par une 4^{ème} agence urbaine pour couvrir le territoire de la préfecture de Skhirate-Témara.

Les Schémas directeurs d'aménagement urbain (SDAU) élaborés¹⁸ sont ceux de Rabat-Salé (horizon 2010), de Khémisset-Tiflet à l'horizon 2015, de Sidi Kacem à l'horizon 2020, de Sidi Slimane, Sidi Yaha et Souk Larbaa (horizon 2015) et du Littoral Bouknadel-Moulay Bousselham ayant pour horizon 2020.

L'étude de réalisation du SDAU couvrant le territoire de la conurbation Rabat-Salé-Témara et sa zone périphérique a été lancée en 2014. Le SDAU¹⁹ de l'agglomération de Kénitra et sa zone périphérie, lancé en 2012, est dans sa 1^{ère} phase « Diagnostic et Orientations ».

Selon les derniers chiffres publiés le 13 octobre 2015 relatifs aux résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, le pourcentage des ménages en milieu urbain occupant des bidonvilles ou habitat sommaire au niveau de la région est de **5,9%** ce qui correspondrait à une population urbaine d'environ 60.000 ménages. Ce chiffre place la région parmi les régions ayant les plus faibles proportions.

Par type d'habitat, la proposition de maisons marocaines modernes représente 59,9%. Suivie de celle de type appartements (24,5%).

Type d'habitat	RABAT-SALE-KÉNITRA	ENSEMBLE DU MAROC
Maison marocaine moderne	59,9	65,9

¹⁸ Source : Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire, 2015

¹⁹ <http://www.sdaukenitra.ma/>



Appartement	24,5	16,6
Bidonville, sommaire	5,9	5,6
Villa, étage de villa	4,2	4,9
Maison marocaine traditionnelle	3,9	4,8
Local non destiné à l'origine à l'habitat	0,5	0,3
Logement rural	0,5	1,3
Chambre dans établissement	0,2	0,2
Autre	0,3	0,4
Total	100	100
Source : Résultats du Recensement Général de la Population et de l'Habitat de 2014, publiés le 13 octobre 2015		

Avec le Programme VSB « *Villes Sans Bidonvilles* » de résorption de l'habitat insalubre et sous équipé initié par S.M le Roi Mohamed VI, ainsi que la politique d'encouragement du secteur privé, plusieurs projets d'habitat en faveur des couches sociales à faible ou moyen revenu sont en cours dans la région.

Sur les 55²⁰ villes déclarées sans bidonvilles (85 visées par le programme), la région compte 5 villes : Mers El Kheir, Ain El Aouda , Tiflet , Souk El Arbaa et Mechra Belksiri. Les autres villes de la région visées par le programme et non encore déclarées sans bidonvilles sont : Ain Atiq, Kénitra, Rabat, Salé et Témara (Temara,Omm Azza, Lmenzeh et Harhoura).

6. Dynamique urbaine et investissement

La région connaît depuis quelques années une demande croissante en projets d'investissement, particulièrement dans le domaine du tourisme et de l'immobilier. La ville de Rabat, et sa périphérie concentre la plus part de ces projets, suivie de la province de Kénitra et de la province de Khémisset. Cet engouement pour l'investissement dans l'agglomération de Rabat et sa périphérie est dû d'une part au fait que ce territoire accueille toutes les grandes institutions nationales et internationales ainsi que toutes les représentations diplomatiques, et d'autre part qu'il offre un cadre de vie agréable, des ressources humaines bien formées et compétitives, des infrastructures modernes, une gouvernance favorable aux affaires et des projets structurants qui offrent de multiples opportunités d'investissement tels que :

- Le parc industriel de Aïn Johra
- Rabat Technopolis, la cité de la technologie
- Le nouveau parc zoologique
- La ville nouvelle de Tamesna
- Aménagement de la vallée de Bouregreg
- Le tramway de Rabat Salé
- Plage des nations Beach Resort
- Aménagement de la corniche de Rabat
- Atlantic Free Zone
- Université internationale de Rabat
- Arribat center

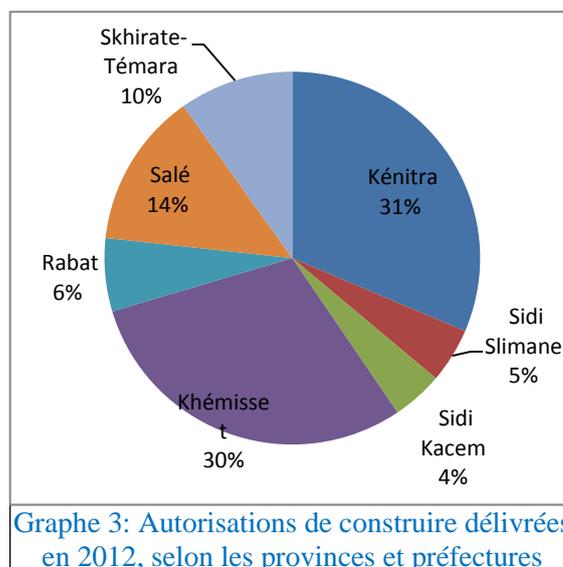
²⁰ Chiffre déclaré en novembre 2015, lors de la déclaration de la ville d'el Kelaâ des Sraghna



- Ryad center
- Technopark
- Nemotec
- Zodiac
- Ryad Al Andalous
- Sews
- Irizar maroc
- Fruit of the loom
- Labinal maroc
- ...

Ajoutée à ces éléments d'attractivité, sa situation géographique (deux à trois heures de vol de la plus part des capitales européennes et à la convergence des réseaux de transport terrestre et des télécommunications).

D'autre part, la Région, véritable pôle de croissance, avec l'ambition de devenir une région capitale de dimension internationale, ce rôle lui impose l'obligation de bien fonctionner, car l'enjeu de son développement futur n'est ni régional ni urbain, il est national.



Graphique 3: Autorisations de construire délivrées en 2012, selon les provinces et préfectures

Source statistique: Haut Commissariat au Plan, annuaire statistique du Maroc de 2013

Durant l'année 2012, le nombre d'autorisations de construire délivrées par les arrondissements et les communes urbains de la région de **Rabat-Salé-Kénitra** ont atteints 9.122 autorisations. Ces plans approuvés ont concerné la construction de 18.363 logements dont la valeur prévue est de 4 Milliards de DH.

Surface en m ² Valeur en milliers de DH	Nombre de pièces	Nombre de logements	Valeur prévue	Surface bâtie	Surface des planchers	Nombre d'autorisation
Rabat-Salé-Kénitra	54 706	18 363	4 271 186	774 631	2 439 158	9 122
Kénitra	16 299	5 350	912 494	182 905	718 684	2 865
Sidi Slimane	1 963	686	101 676	36 207	71 316	433
Sidi Kacem	1 897	660	86 820	31 427	76 178	399
Khémisset	8 457	3 219	361 812	118 083	323 168	2 723
Rabat	4 154	1 274	1 212 661	112 798	358 357	579
Salé	16 632	5 390	1 288 338	215 233	691 032	1 226
Skhirate-Témara	5 304	1 784	307 385	77 978	200 423	897

Source : Haut-Commissariat au Plan, Annuaire Statistique du Maroc, 2013

7. Le programme des villes nouvelles



Dans la région de **Rabat-Salé-Kénitra**, la ville nouvelle de **Tamesna** a été inaugurée en 2007, elle est située dans la commune rurale de Sidi Yahia Zaers et s'étend sur une superficie de 840 ha en vue d'accueillir quelques 250.000 habitants.

L'avancement des travaux²¹ de construction de cette nouvelle ville fait état de :

- 95% des infrastructures de base sont réalisées,
- 11 037 logements en cours de réalisation,
- 9151 logements achevés,
- 20 000 habitants déjà installés,
- 9 équipements publics réalisés (5 scolaires, 1 sport, 1 complexe administratif et de service, 1 santé, 1 poste de gendarmerie).
- 6 équipements publics en cours (2 cultes, 1 école, pachalik, 1 centre de loisir et un club).

A signaler que la ville de Tamesna est desservie par 5 bus la reliant à la ville de Rabat, via Témara, à raison d'un arrêt toutes les 15 minutes (Actuellement, 9 arrêts de bus à l'échelle de la ville).

Le plan de relance de la ville Nouvelle de Tamesna, lancé par le Ministère de l'Habitat et de la Politique de la Ville au mois de mars 2013 et étalé sur cinq ans (de 2013 à 2017), a pour objectif de garantir un développement cohérent et équilibré de toutes les composantes urbaines de la ville et d'assurer sa bonne liaison avec les territoires environnants. Le plan prévoit également d'accompagner la dynamique de développement que connaît cette ville ainsi que sa future croissance au sein de son environnement immédiat.

Après 8 années, Tamesna dispose des équipements de base nécessaires dont notamment, l'eau, l'électricité, l'assainissement, le réseau routier reliant la ville à la capitale et au réseau national des autoroutes ainsi que 25 équipements publics dont 5 équipements récemment ouverts (mosquée, 3 établissements d'enseignement et un institut de formation professionnelle spécialisés dans les métiers de la construction et des travaux publics).

8. Atlantic Free Zone : la zone franche d'exportation de Kénitra

La zone franche d'exportation de Kénitra est un projet qui s'inscrit dans une vision urbanistique globale et intégrée sous forme de Plateforme Industrielle Intégrée (P2I). Elle a été initiée dans le cadre du Pacte National pour l'Emergence Industrielle et s'inscrit dans le déploiement d'une Offre Maroc pour les activités liées aux Métiers Mondiaux du Maroc. Elle a pour ambition d'offrir les meilleurs espaces d'accueil aux investisseurs opérant dans ces Métiers, et particulièrement pour ceux opérant dans le secteur automobile.

Outre une offre immobilière aux meilleurs standards internationaux et une offre de services

²¹ Centre régional d'investissement de la Région Rabat-Salé-Zemmour-Zaër



variée et adaptée aux besoins des investisseurs, une partie du projet bénéficiera du statut de zone franche d'exportation, renforçant ainsi son attractivité.

En effet, ce nouveau parc industriel et logistique comprend deux zones industrielles, une Zone Franche d'Exportation (199 ha), avec des avantages fiscaux et douaniers, et une Open zone (146 ha), généraliste et ouverte aux entreprises ciblant principalement le marché national.

La composante industrielle de la Zone Franche d'Exportation sera destinée à accueillir, essentiellement des équipementiers automobiles. Les activités orientées à l'export des entreprises qui peuvent s'installer dans cette zone franche sont les suivantes :

1. L'agro-industrie.
2. Les industries textile et cuire.
3. Les industries métallurgiques, mécaniques, électriques et électroniques incluant l'industrie automobile.
4. Les industries chimiques et para chimiques.

La zone franche de Kénitra comportera, également, une zone logistique, une gare ferroviaire, un port sec (transport par voie ferroviaire), des banques Offshore et un Institut Spécialisé de Formation aux Métiers de l'Automobile qui sera créé avec la collaboration de partenaires de formation internationaux.

9. L'Aménagement de la vallée de Bouregreg

Le projet de développement de la vallée du Bouregreg a été lancé en janvier 2006. Il porte sur une superficie globale de 6.000 ha allant de l'estuaire du fleuve au pied de la kasbah des Oudaias, sur une longueur de 17 km allant jusqu'au barrage "Sidi Mohammed Ben Abdellah" en amont. L'ensemble de la mission a été confié à l'Agence Bouregreg qui est chargée de l'aménagement de la vallée dans sa globalité (urbanisme, environnement, social et patrimoine) et pourvue de pouvoirs exorbitants de la puissance publique. Parmi ses objectifs, la dépollution de la vallée et l'aménagement du territoire en vue d'en faire un espace de prestige et de cohésion sociale, susceptible de créer des richesses et initier une politique de développement durable.

Trois projets-phares ont été lancés successivement en vue de faciliter les échanges entre les deux villes jumelles de Rabat et de Salé, deux lignes de tramway sur une longueur de 20 km, un nouveau pont de 14 m de hauteur et de 46 m de largeur (2 × 3 voies, une voie de tramway et deux voies pour cyclistes et piétons), et un tunnel de 1,5 km sous les murailles séculaires des Oudayas. Sur le volet urbanistique, la première tranche du projet baptisée « Bab Al Bahr » a fait l'objet d'un partenariat stratégique avec Al Maabar d'Abou Dabi. Il s'agit d'une cité de 35 ha comprenant des résidences, hôtels, commerces et musées, outre une cité des arts et métiers. Cinq autres phases sont encore à développer, le projet transformant au fur et à mesure de sa



réalisation le paysage de l'agglomération de la capitale du Royaume.

Quatre grands axes commandent la politique d'intervention sur cet espace exceptionnel :

- La protection de l'environnement de la vallée ;
- La démarche sociale et l'action citoyenne ;
- La préservation et la réhabilitation du patrimoine ;
- L'amélioration du cadre de vie des populations de l'agglomération.



VII. SECTEURS PRODUCTIFS

1. L'Agriculture

Si le secteur agricole constitue le principal moteur de l'économie nationale, ce constat l'est aussi pour la région de **Rabat-Salé-Kénitra** notamment après avoir intégré la région du Gharb, réputée par ses vastes périmètres irrigués.

En effet, le poids de la région au niveau national est important puisqu'elle détient 12% de la surface agricole utile du pays (1.019.369 ha), avec une agriculture qui est basée sur l'exploitation d'un système agro-sylvopastoral assez bien équilibré.

Cette région compte parmi les plus importantes régions agricoles "bour" (agriculture pluviale) du Royaume, grâce à l'étendue de ses terres cultivables et à son climat relativement favorable. Ce qui la place en 4^{ème} position selon l'importance de cette surface.

La superficie agricole utile (SAU) est répartie entre l'agglomération de Rabat-Salé-Témara 68.800 ha (7%), la province de Khémisset 372 700 ha (37%), Sidi Kacem (29%) et Kénitra (28%) et elle représente 56% de la superficie totale régionale.

Province et préfecture	Irriguée	Non irriguée
Kénitra	70 769	214 490
Sidi Kacem	35 404	257 200
Khémisset	6 624	366 027
Rabat	682	1 039
Salé	3 283	28 431
Skhirat - Témara	4 787	30 633
Rabat-Salé-Kénitra	121 549	897 820

Source : Recensement Général de l'Agriculture

La contribution de la région à la production céréalière nationale demeure importante, elle est de l'ordre de 15 500,3²² milliers de quintaux soit 15,7% lors de la campagne 2012-2013 et couvrant une superficie de 598,2 milliers de hectares.

Production en milliers de quintaux- Campagne 2012-2013	Blé dur	Blé tendre	Orge	Maïs	Total
Khémisset	143,0	4 357,3	1 134,7	16,5	2534
Sidi Kacem	179,1	4 169,1	63,6	19,7	1776
Kénitra	101,9	2 199,5	126,3	123,3	1691
Sidi Slimane	23,1	1 512,8	24,7	30,8	1455
Rabat	35,9	482,7	263,2	6,1	706
Total région	483,0	12 721,4	1 612,5	196,4	8479
Total Maroc	18 972,3	50 367,5	27 226,2	1 181,4	51696

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

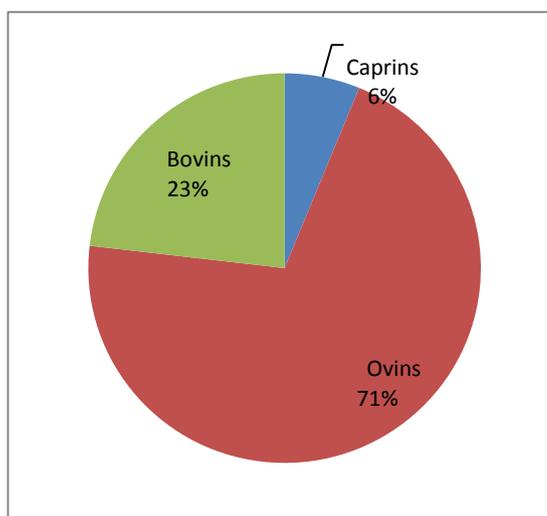
²² Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime, 2014



La province de Khémisset vient en tête avec une production de 38% et totalise avec Sidi Kacem 67% de la production de la région. Kénitra et Sidi Slimane contribuent à hauteur de 28% de la production régionale.

2. L'Élevage

Parallèlement à l'agriculture, la majorité des paysans pratiquent l'élevage intensif des Ovins, des Bovins, des Caprins et des Equidés, en plus de la Basse-Cour et de l'apiculture. En effet, l'effectif total en 2013, toutes espèces confondues, est de 2.243 milliers têtes et représente 8% de l'effectif total à l'échelle nationale. Il est réparti comme suit: 1.584,1 milliers de têtes d'Ovins, 519,7 milliers de têtes de Bovins et 139,2 milliers de têtes de Caprins.



Graphique 4: Répartition des effectifs du cheptel par province et préfecture

Cet élevage est intense dans la partie bour et devient plus intense et amélioré dans les zones irriguées.

<i>En milliers de têtes, Année 2012</i>	Caprins	Ovins	Bovins
Rabat-Salé-Kénitra	139,2	1 584,1	519,7
Kénitra	4,6	446,3	162,0
Sidi Kacem	20,2	274,4	129,2
Khémisset	103,1	682,2	138,0
Rabat	11,3	181,2	90,6
Total Maroc	6 243,3	19 499,5	3344,66

Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime

3. La Pêche Maritime

Avec l'étendue maritime atlantique de la région et la présence d'un complexe portuaire à Kénitra et de plusieurs ports de pêche et de plaisance, la région de **Rabat-Salé-Kénitra** fait partie de la zone maritime de l'Atlantique nord qui se prête à tous types de pêche, aussi bien aux engins actifs (sennes tournantes, chaluts) qu'aux engins passifs (madragues, palangres, trémail, filets maillants, etc.).

De par son importance halieutique, la zone se réjouit par la présence des zones de frai et de nurseries des poissons, ainsi que des sites à intérêt bioécologique (SIBE), en particulier la

²³ Enquête annuelle réalisée entre Octobre et Novembre.



lagune de Moulay Bouselham.

Ces différents écosystèmes côtiers et marins se trouvent extrêmement convoités par l'Homme, pour diverses activités, autres que l'exploitation des ressources halieutiques, à la fois urbanistiques touristiques, industrielles et de transport maritime.

L'activité dans ce secteur connaît un certain recul, puis une légère reprise en 2012. Le secteur demeure artisanal et sous équipé, il ne représente que 1% en quantité et 2% en valeur par rapport à la production nationale. Ces chiffres ont connu une régression de -3% entre 2012 et 2013.

A l'échelle régionale, le port de Mehdia vient en tête avec une production de 6.943 tonnes générant une valeur de 62.493 milliers de DH.

Tableau 30: Evolution des débarquements des produits de la pêche côtière par port

Année	2013	2012	2011	2013	2012	2011
	Quantité (en tonne)			Valeur (en milliers de DH)		
Rabat-Salé-Kénitra	10 176	10 474	8 546	98 049	28 385	24 151
Mehdia	6 943	7 629	5 829	62 493	-	270
Mohammadia	2 942	2 684	2 457	24 924	22516	23 881
Rabat	291	161	260	10 632	5869	-
Ensemble des ports du Maroc	855489	848061	676440	4919489	4742381	4678052

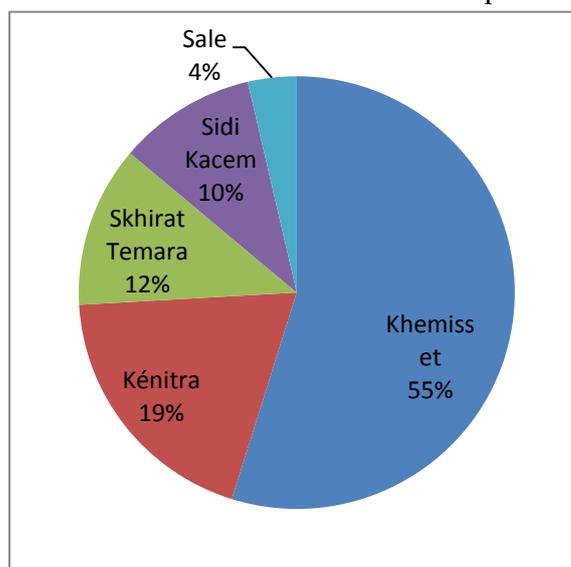
Source : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche Maritime (Département des Pêches Maritimes).

4. Les mines

Les ressources minières constituent une richesse pour la région de **Rabat-Salé-Kénitra** eu égard aux ressources importantes et diversifiées que recèle son sous-sol et qui sont localisées dans différentes métallifères. Le développement des activités d'extraction est favorisé par une structure géologique variée et réputée par sa concentration en minerais. Les potentialités minières de la région sont restreintes.

L'extraction et l'exploitation de certains minerais est en arrêt à cause de leur faible rendement économique.

La région est riche en carrières, avec une nette prédominance de la province de Khémisset qui abrite 55% des carrières, d'où l'intérêt qui y est porté par les grandes entreprises spécialisées dans leur exploitation. Les principaux



Graphique 5: Inventaire des carrières au niveau de la région, 2012



matériaux extraits sont en particulier : gravette, sable de dunes, sable tout venant, marbre et argile.

5. L'industrie

Le secteur industriel occupe la deuxième position dans l'économie de la région de **Rabat-Salé-Kénitra** de par son importance (le PIB du secteur secondaire de la région est de 20.961 millions de DH, en 2013, contre 22.043 millions de DH, pour le secteur primaire et 90.633 millions de DH pour celui tertiaire).

En effet, le secteur industriel occupe une place importante au niveau de la région, compte tenu des effets d'entraînement qu'il engendre au niveau de la production et de l'emploi et des nombreux atouts qu'elle présente :

- La région est la capitale administrative du Royaume
- La proximité de capitale économique : Casablanca
- Une excellente desserte grâce au réseau autoroutier, ferroviaire, aérien et portuaire.
- Une offre immobilière
- Un guichet unique, au niveau des centres régionaux d'investissement

Ce sont là des conditions propices au développement des activités économiques qui ont permis l'implantation de plusieurs entreprises, dans plusieurs domaines d'activités, tels que l'industrie agro-alimentaire, la parachimie, la métallurgieetc

Avec **802** unités, représentant 10% du nombre total des établissements industriels, la région de **Rabat-Salé-Kénitra** contribue à hauteur de 10% de l'effectif total, 5% de la production industrielle et 5% des investissements.

Tableau 31: Grandeurs industrielles par province et préfecture

Année 2011	Investissement 10 ³ Dh	Frais de personnel 10 ³ Dh	Exportation 10 ³ Dh	Production 10 ³ Dh	Chiffre d'affaires 10 ³ Dh	Effectifs employés permanents	Nombre d'établissements
Rabat - Salé - Kénitra	1.317.637	2.881.633	6.742.493	21.108.584	27.886.394	56.117	802
Rabat	379.859	656.387	827.389	4.421.343	10.118.307	11.988	210
Kénitra	280642	749895	3368589	6700397	6828494	15167	202
Salé	390.517	879.352	1.717.205	4.668.185	4.919.499	17.763	161
Skhirate- Témara	249.103	520.346	675.856	4.714.369	5.424.222	9.491	99
Khémisset	9.553	43.469	114.020	304.392	300.954	1.133	93
SidiKacem	7963	32184	39434	299898	294918	575	37
Maroc	26.175.680	35.357.596	108.653.441	387.673.369	419.022.039	550.000	8.018

Source : Ministère de l'Industrie, du Commerce et des Nouvelles Technologie, 2013

La valeur de la production a atteint en 2011 près de 21 Milliards de dhs et la production de cette région a été l'œuvre permanente de **56.117** personnes.

Pour ce qui est du chiffre d'affaires à l'export, avec plus de **27 Milliards** de dhs, soit 7% des exportations totales.



La répartition de l'activité au niveau du territoire régional reflète, encore une fois de plus, un réel déséquilibre dans le territoire. C'est l'agglomération de Rabat-Salé qui se taille la part du lion. Elle concentre à elle seule 46% des établissements industriels, 53% des emplois permanents et génère **54% du chiffre d'affaires de la région**.

6. Activités du secteur tertiaire

a) L'artisanat

L'artisanat, dans la région de **Rabat-Salé-Kénitra**, compte une multitude d'artisans qui excellent dans les métiers d'art notamment le Cuir, le Textile, la Ferronnerie et la Menuiserie artisanale. Il contribue au développement économique et social via la diversité et l'importance du nombre de création d'emploi.

Le chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par ville montre la position de l'agglomération de **Rabat-Salé** qui contribue en 2013, de 7% au chiffre d'affaires national (soit 1275 millions de Dhs).

Ville	CA 2012	CA 2013	Evolution	Part dans CA
			2012/2013	urbain 2013
Casablanca	4014	4141	3%	23%
Fès	2671	2850	7%	16%
Marrakech	2128	2197	3%	12%
Tanger-Tétouan	1356	1382	2%	8%
Rabat-Salé	1223	1275	4%	7%
Meknès	604	636	5%	4%
Oujda	330	338	3%	2%
Agadir/Tiznit	314	323	3%	2%
Settat	235	239	2%	1%
Nador	219	220	1%	1%
Beni Mellal	221	207	-6%	1%
Essaouira	201	205	2%	1%
Safi	190	204	7%	1%
Taza	131	132	1%	1%
Guelmin	96	99	3%	1%
Laâyoune	72	74	3%	0%
Ouarzazate	60	61	2%	0%
Autres villes	3336	3485	5%	19%
Total Urbain	17402	18067	4%	100%

Source : Ministère de l'Artisanat. 2014

Les exportations de **Rabat** représentent en 2012, 8% environ par rapport aux exportations du Maroc; elles enregistrent une régression de **-35%** entre 2008 et 2012.

b) Le commerce

Concernant le secteur commercial, on trouve deux types de commerces, un commerce



traditionnel, constitué essentiellement par des commerçants individuels grossistes et des détaillants, exploitant directement leurs activités.

Une nouvelle forme de commerce moderne est apparue dans la Région ces dernières années, et qui connaît aujourd'hui un franc succès. Plusieurs grandes surfaces de distribution sont présentes à Rabat, Salé, Témara et Kénitra (Aswak Essalam, Marjane, Label Vie, Carrefour, le Comptoir Métallurgique, Kramer, etc.).

c) Le tourisme

La région de de **Rabat-Salé-Kénitra** dispose d'un potentiel touristique très important la plaçant en 6^{ème} destination touristique marocaine, derrière Marrakech, Agadir, Casablanca, Fès et Tanger, avec une part prédominante de la ville de Rabat qui totalise près de 80% de l'offre touristique de la région.

Sa proximité des principales villes européennes (1 à 2 heures de vol), ses infrastructures de haut standing, une diversité de sites naturels : la vallée du Bouregreg, le chapelet des plages, des stations balnéaires (Mehdia, My Bouselham...), une variété de musées (archéologie, céramique, Oudayas, Postes et Télécommunications, Sciences de la terre, ethnographique Belghazi), de grandes plages bordées de dunes qui offrent des opportunités de tourisme balnéaire et une diversité de paysages propice au tourisme rural dans l'arrière-pays, les forêts de Maâmora et Korifla et Dayat Rommi, des produits du terroir et des activités sportives... et aussi un passé historique, la région regorge d'une panoplie de sites à grande valeur culturelle et patrimoniale et dispose d'un atout majeur en matière de tourisme d'affaires, de congrès et de passage, ce qui lui confère le sixième rang avec une part de marché de 4%, derrière Marrakech, Agadir, Casablanca, Fès et Tanger, 61% des nuitées dans la région en 2012 sont le fait de tourisme international, 39% de Marocains. Ces performances ont enregistré une nette amélioration entre 2011 et 2012, avec une augmentation de 117%.

Tableau 33 : Répartition régionale des arrivées dans les établissements classés par type de tourisme

Région/province	2012			2011		
	Total	Tourisme interne	Tourisme international	Total	Tourisme interne	Tourisme international
Rabat-Salé-Kénitra	757 091	292 011	465 080	347 542	158 921	188 621
Rabat	602 360	206 208	396 152	275 905	110 638	165 267
Kénitra	61 435	30 126	31 309	31 338	21 557	9 781
Skhirate-Témara	59 924	33 725	26 199	25 413	15 570	9 843
Khémisset	17 082	15 331	1 751	8 379	7 603	776
Salé	16 290	6 621	9 669	6 507	3 553	2 954
Total	17 484 130	4 936 255	12 547 875	5 518 801	2 062 312	3 456 489

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2013

En dépit de la richesse de la région en monuments historiques, de la présence de Sites d'Intérêt



Biologique et Ecologique (SIBE), d'une côte d'environ 165 km caractérisée par des plages et d'un paysage varié, le tourisme a du mal à se développer dans l'arrière-pays de la région notamment à Khémisset et Salé. Il reste timide et paraît très faible en comparaison avec les potentialités et les atouts dont dispose la région et qui restent partiellement ou complètement mal exploités. Cette situation s'explique en grande partie par l'existence de deux pôles touristiques d'envergure : il s'agit de Tanger au Nord, Fès-Meknès à l'Est, Marrakech et Agadir au Sud. Cette insuffisance apparaît clairement d'une manière quantitative au niveau des infrastructures hôtelières existantes.

L'infrastructure hôtelière de la région de **Rabat-Salé-Kénitra**, est constituée à Décembre 2013, de 74 établissements hôteliers classés (2% du total national), de 7.937 lits (4% du total national) assurant 4% de l'offre nationale en termes de chambres (3.904 chambres).

Tableau 34: Capacité des établissements classés selon la province ou la préfecture

au 31-12-2013	Lits	Chambres	Etablissements
Rabat-Salé-Kénitra	7 937	3 904	74
Rabat	5 733	2 862	49
Kénitra	614	302	9
Skhirate-Témara	1 070	492	9
Khémisset	396	186	5
Salé	124	62	2
Total Maroc	207 572	97 186	3 006

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2014

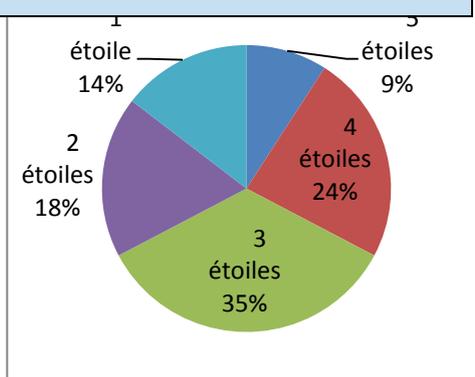
Les prestations de services offertes pour la seule ville de Rabat sont diversifiées: Centre de conférence, résidences touristiques, agences de voyages, des restaurants spécialisés, des guides officiels affectés aux niveau des agences, des hôtels, des agences de location de voitures, des agences de transport touristique.

Tableau 35: Les établissements classés selon la province ou la préfecture

au 31-12-2013	5 étoiles	4 étoiles	3 étoiles	2 étoiles	1 étoile
Rabat-Salé-Kénitra	5	13	19	10	8
Rabat	4	9	15	4	5
Skhirate-Témara	1	2	-	3	-
Kénitra	-	-	3	1	3
Khémisset	-	-	1	2	-
Salé	-	2	-	-	-
Total	77	180	205	205	256

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2014

En ce qui concerne la demande touristique, la région **Rabat-Salé-Kénitra** représente la 6^{ème} grande destination du Maroc. En 2012, les nuitées dans les hôtels classés se chiffrent à **602.360** nuitées avec une diminution de -7% par rapport à 2008. Le tourisme



Graphique 6: Les établissements classés selon la province ou la préfecture à décembre 2012



international qui compte près de 61% de l'ensemble des arrivées enregistrées, a progressé de 117% entre 2011 et 2012. Les marchés les plus importants sont : la France l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie, les USA et le Maghreb. Les Marocains représentent 39% avec 292.011 arrivées.

Année	2012	2011	2010	2009	2008
Rabat-Salé-Kénitra	757 091	771 886	790 201	736 433	810 549
Rabat	602 360	613 153	635 233	577 794	643 018
Kénitra	61 435	72 462	68 303	70 254	76 426
Skhirate-Témara	59 924	55 427	58 432	61 829	61 438
Khémisset	17 082	16 685	14 212	11 838	9 624
Salé	317 974	281 817	267 252	113 532	94 409
Total Maroc	17484130	16 867 222	18 020 065	16 238 581	16 461 517

Source : Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2014



VIII. PERFORMANCES ECONOMIQUES ET STRUCTURE DU PIB REGIONAL

Comme cela a été mentionné dans les chapitres précédents, la région dispose de potentialités économiques importantes, notamment dans les secteurs secondaire et tertiaire. Son PIB par habitant en 2013 est de 31.462 DH; il dépasse de loin la moyenne nationale de 27.356 DH.

Tableau 37: Produit intérieur brut en 2013	PIB (en millions de DH)		structure (%)		PIB par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Rabat-Salé-Kénitra	142167	142061	16,8	15,8	31885	31462
Total Royaume	847881	901366	100	100	26011	27356

Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan

Le secteur tertiaire crée plus de 68% de la richesse, tandis que le secondaire et le primaire ne participent qu'en raison de 16 % chacun.

Tableau 38: Produit intérieur brut par secteurs d'activité (en millions de DH)	Primaire		Secondaire		Tertiaire	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Rabat-Salé-Kénitra	17728	22043	21135	20961	92983	90633
Total Royaume	104540	121206	223903	235854	453370	464796

Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan

La région réalise près de 16,3% du PIB national (en 2013), se positionnant ainsi la 2^{ème} performance économique du Royaume. Son poids démographique est de 14% (en 2014), c-à-d qu'elle produit presque l'équivalent de son poids démographique, la dépense de consommation finale représente à peu près 13% du total National.

La région dépense annuellement peu près de 15.319 DH par habitant sur la consommation finale (nettement inférieure à la moyenne nationale qui est de 27.356 DH).

Tableau 39: Dépenses de consommation finale des ménages en 2013	DCFM ²⁴ (en millions de DH)		Structure en %		DCFM par tête	
	2012	2013	2012	2013	2012	2013
Rabat-Salé-Kénitra	65496	69171	12,9	12,9	14689	15319
Total Royaume	508124	535861	100	100	15588	27356

Source : Comptes régionaux 2013, Haut-Commissariat au Plan

²⁴ Dépenses de consommation finale par habitant



IX. CAPITAL IMMATERIEL

Le patrimoine immatériel de la région de **Rabat-Salé-Kénitra** est riche et divers et compte plusieurs sites culturels classés. La majorité de ces monuments est concentrée dans les villes de Rabat, Salé et Kénitra, certains sont répertoriés au niveau de la Province de Khémisset et des provinces de Sidi Kacem et Sidi Slimane.

Rabat possède un patrimoine riche et diversifié aussi bien matériel qu'immatériel contrairement aux idées reçues : la médina, le centre-ville (bâtiments art-déco, fontaine lumineuse, ...), les Habous, les parcs, les musiques et chants, la gastronomie, coutumes, ... ainsi que de nombreux sites archéologiques notamment le site archéologique « Le Chellah » qui accueille chaque année et depuis 2005, le festival Jazz, et depuis 2012, fait partie de l'ensemble des sites de Rabat inscrits sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en tant que bien culturel.

En fait, cette inscription « Rabat, capitale moderne et ville historique : un patrimoine en partage ²⁵ » comprend les sites suivants: « ville nouvelle », kasbah des Oudayas, jardin d'Essais, médina, remparts et portes almohades, site archéologique du Chellah, mosquée Hassan, mausolée Mohammed-V et quartier habous de Diour Jamaâ.

La région de **Rabat-Salé-Kénitra** recèle des potentialités importantes en matière de capital immatériel²⁶, telles que:

- **L'Ahidous** qui est une forme d'art de spectacle du Maroc très répandu notamment au Maroc central et dans le sud-est. L'Ahidous présente plusieurs variantes du Tafilalet (sud-est) jusqu'à Tifelt (nord-ouest). Il accompagne tous les événements festifs de ces régions qu'ils soient communautaires ou familiaux. Dans l'Ahidous, la femme occupe souvent un rôle central.
- **Lhsira Slaouia**, (La natte de Salé) où le jonc smar est le matériau essentiel de cette. L'artisan procède tout d'abord à la préparation de la trame pour tisser la natte en fixant la longueur et la largeur désirées.
- **Moussem Echoumou** (la procession des cierges), chaque année la Zaouïa El Hassounia organise la procession des cierges pour commémorer l'anniversaire de la naissance du

²⁵ <http://whc.unesco.org/fr/list/1401>

²⁶ Source : Ministère de la Culture, Inventaire et Documentation du patrimoine culturel du Maroc : <http://www.idpc.ma/>



Prophète Mohammed. Le cortège prend le départ de Dar Belakbir, située à Souk Lakbir, et sillonne les principales artères de la ville. Au rythme de la musique des sons de tambours, les artisans spécialisés dans la confection et la décoration des cires portant de grands cierges marchent dans de longues processions. Le soir, une cérémonie religieuse est organisée dans le mausolée Sidi Abdallah Benhassoun. Elle est marquée essentiellement par la célèbre "danse des cierges".

- **Taerz errbati laqdim** (la broderie ancienne de Rabat), est une broderie au motif tracé. La technique ancienne était exécutée à main levée par un trait léger sur le tissu de base. Il s'agit d'un métier bas de forme rectangulaire, assez comparable à celui de la broderie au fil compté. Les ouvrages produits sont extrêmement variés : des rideaux de mariage utilisés pour décorer les pièces de réception, des coussins, des devants de matelas ainsi que d'autres pièces destinées à l'ameublement et à la parure féminine dont la coiffe mchata est l'élément.
- **Tarz errbati jdid** (la broderie nouvelle de Rabat), on y utilise le métier bas pour bien tendre l'étoffe. Le répertoire de cette broderie est très diversifié. En plus des ouvrages produits de la broderie ancienne de Rabat, il comporte des pièces de décoration des différents ameublements: nappes et napperons à usage différent, devants de matelas, pièces consacrées à la parure et au costume féminin, à savoir les écharpes mharmat, les ceintures dites tekkat, les voiles et le trousseau de la jeune mariée.
- **Terz esslaoui** (la broderie de Salé), on y distingue deux types : la broderie ancienne et la broderie nouvelle. La broderie ancienne de Salé fait partie de la technique à fils comptés. Elle utilise le point de trait bouclé sans envers, d'où une lecture uniquement unifaciale. Les motifs décoratifs de la broderie ancienne de Salé dérivent de la flore. La broderie nouvelle de Salé est plutôt polychrome, unifaciale au point natté et de croix, ce qui donne à l'envers de simples points de traits verticaux. Cette broderie est à composition à la fois arborescente et géométrique avec quelques motifs représentatifs de la main, symbole de la protection contre les influences maléfiques.



X. ASPECTS ENVIRONNEMENTAUX

La région de **Rabat-Salé-Kénitra** dispose d'un environnement naturel d'une beauté tout à fait exceptionnelle, cependant, des problèmes environnementaux liés à l'accroissement démographique, aux extensions des espaces urbains, et à l'action de l'homme sur la nature, se posent avec acuité et pourraient compromettre le développement durable de la Région.

Les principales pressions sur l'état de l'environnement sont liées aux activités socio-économiques : les ménages, l'industrie, l'énergie, le transport, l'agriculture, le tourisme, l'artisanat, etc. Les pressions exercées par les ménages se traduisent en termes de consommation de la ressource en eau potable, de l'énergie et en termes de rejets à travers la production d'eaux usées et de déchets.

Sur le plan de la qualité, les eaux de surface (oueds au débit parfaitement irrégulier) et les eaux des nappes souterraines sont moyennement à sévèrement polluées à cause des rejets des eaux usées urbains et industriels et à l'utilisation des fertilisants et des pesticides. La pollution industrielle est surtout due aux industries implantées en amont du bassin de Sebou par les villes de Fès et Meknès.

La pollution domestique constitue une problématique majeure de l'environnement. En effet, on note un faible taux de raccordement au réseau public d'assainissement. Les centres non raccordés déversent leurs rejets soit dans des puits perdus. Les rejets des eaux usées dans le milieu naturel (Oued Bouregreg, Oued Beht, Oued Tiflet et le littoral) ont des effets néfastes sur l'environnement et le patrimoine naturel.

L'activité agricole, assez développée dans la région en particulier dans la plaine du Gharb, induit une pollution de l'eau assez prononcée en particulier des eaux souterraines. Ce problème se manifeste par l'augmentation de la teneur en nitrates qui pose des risques sanitaires.

A ce problème, s'ajoute le phénomène d'intrusion marine induite par la surexploitation des eaux souterraines à des fins agricoles dans la zone côtière de la nappe Maâmora.

Quant à la pollution liée à l'activité industrielle, les sucreries, les huileries, les papeteries, la cellulose de Sidi Yahya et les unités agro-alimentaires sont les plus polluantes. Ces unités déversent leurs rejets directement dans le milieu naturel (oued Sebou, oued Beht...). Les branches de papeterie et de l'agro-alimentaire représentent les industries les plus polluantes. Au niveau du déversoir du barrage Sidi Mohammed Ben Abdellah, les eaux d'Oued Bouregreg restent généralement non utilisables, à cause des rejets liquides ménagers et industriels.

Quant à l'aspect quantitatif, les ressources en eau souterraines (notamment la nappe de



Témara) sont en diminution continue à cause des prélèvements liées à l'irrigation.

Le milieu «air » commence à être régulièrement surveillé grâce au réseau mis en place par les acteurs. Les valeurs mesurées montrent qu'aucun dépassement n'a été enregistré. Cependant pour la pollution photochimique (Ozone), plusieurs jours de dépassement ont été observés au cours de l'année 2013.

Quant à la ressource en sol, les surfaces agricoles et naturelles sont soumises à des pressions exacerbées par l'expansion urbaine, ainsi que par les dégâts occasionnés par les carrières abandonnées sans réhabilitation et les exploitations illégales des dunes littorales. Ces dernières modifient le profil du littoral et sont vraisemblablement l'une des causes de l'érosion du littoral plus d'une urbanisation balnéaire effrénée.

La Région du **Rabat-Salé-Kénitra** dispose de zones humides parmi les plus importantes du pays. Cependant, Celles-ci se trouvent confrontées à des pressions anthropiques qui hypothèquent leur équilibre écologique et même leur existence (Merja Zerga, Lac de Sidi Boughaba ...).



XI. CONCLUSION

La région de **Rabat-Salé-Kénitra**, capitale administrative du Royaume et sa 2ème performance économique, génère à elle seule 16,3% du PIB national.

La région concentre en 2013, près de 10% du total des établissements industriels au niveau national, 5% de la production industrielle nationale, 5% des investissements industriels globaux et 7% du total des exportations nationales réalisées par les industries de transformation.

L'emploi total réalisé par l'industrie de transformation s'élève à **56.117** personnes.

L'agglomération de Rabat-Salé se taille la part du lion. Elle concentre à elle seule 46% des établissements industriels, 53% des emplois permanents et génère 54% du chiffre d'affaires de la région.

Les activités industrielles entraînent des pressions en termes de fortes consommations en eau, de production de déchets et de rejets liquides et atmosphériques.

Dans le domaine de l'agriculture, la région bénéficie d'un climat favorable et d'une superficie agricole utile représentant 12% de la superficie totale régionale (1.019.369 hectares).

En 2012, la région possédait près de 1.584,1 milliers de têtes d'Ovins, 519,7 milliers de têtes de Bovins et 139,2 milliers de têtes de Caprins.

Le secteur agricole exerce de nombreuses pressions sur l'environnement. Parmi elle, la surexploitation des ressources en eau, la détérioration de la qualité du sol, du sous-sol et des nappes à cause l'utilisation des pesticides, insecticide, raticide, fongicide, et herbicide qui réduisent la biodiversité et amoindrissent les disponibilités alimentaires pour certains maillons de la chaîne alimentaire.

La pêche est un atout pour la région. Les côtes de la région font parties des côtes atlantiques connues par leur richesse en ressources halieutiques. Cependant, en surexploitation l'activité minière dans la région génère un impact négatif sur l'environnement.

La production d'énergie ou plutôt la transformation d'énergie provient de deux sources d'énergie, hydraulique et thermique. Le premier type d'énergie est produit par les barrages de la région et qui sont : Al Wahda et El Kansra. Le deuxième type d'énergie électrique provient de **Centrale thermique Kénitra 315 MW** qui est en fonctionnement depuis le printemps 2012.



En matière de transport, le réseau routier dans la région **Rabat-Salé-Kénitra** s'étend sur une longueur de près de **5725** Km revêtues. Ce réseau est relativement dense.

En 2012, le nombre de permis de conduire délivrés en 2012 était de 23.207 dont 18% ont été délivrés à des femmes et le nombre de véhicules immatriculés en 2012 est de l'ordre de 58.727 véhicules.

L'artisanat demeure parmi les principaux secteurs créateurs d'emplois de la région. Le chiffre d'affaires de l'artisanat d'art à fort contenu culturel par ville montre la dominante de l'agglomération de Rabat-Salé qui contribue, en 2013, à hauteur de 7% au chiffre d'affaires national. Ces activités artisanales peuvent entraîner des pressions en termes de production d'effluents liquides, d'émissions atmosphériques provenant des solvants ou des combustibles utilisés.

Pour ce qui est du commerce, la région dispose de deux types de commerces, un commerce traditionnel, constitué essentiellement par des commerçants individuels grossistes et des détaillants, exploitant directement leurs activités.

En matière de tourisme, la région est l'un des principaux pôles touristiques du pays, essentiellement positionné sur le tourisme d'affaires et culturel. En 2012, les nuitées dans les hôtels classés se chiffrent à **2.069.678** nuitées avec une diminution de -7% par rapport à 2008.



XII. BIBLIOGRAPHIE

- Ministère du Tourisme
- Ministère de l'Équipement, du Transport et de la Logistique
- Ministère de l'Énergie, des Mines, de l'Eau et de l'Environnement
- Ministère de l'Éducation Nationale et de la Formation Professionnelle, Recueil des statistiques 2013-2014
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire
- Ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Investissement et de l'Économie Numérique
- Ministère de l'Économie et des Finances
- Ministère de l'Artisanat et de l'Économie solidaire, Observatoire National de l'Artisanat
- Ministère de la Jeunesse et du Sport
- Haut Commissariat au Plan
- Haut Commissariat aux Eaux et Forêts et à la Lutte contre la Désertification
- Département de la Pêche et l'Office National des Pêches (ONP)
- Office National Marocain du Tourisme
- Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable
- Centre Régional d'Investissement de la Région Rabat-Salé-Zemmour-Zaër
- Centre Régional d'Investissement de la Région Gharb-Cherarda-Bni Hssen
- Agence du Bassin Hydraulique du Bouregreg et de la Chaouia
- Agence du Bassin Hydraulique du Sebou
- Agence Nationale des Ports
- Agence Nationale pour le Développement des Énergies Renouvelables et de l'Éfficacité Énergétique (Aderee)
- Agence du Bouregreg, <http://www.bouregregmarina.com>
- Site Web de la Région Rabat-Salé-Zemmour-Zaër
- Site Web du SDAU du Grand Kénitra : <http://www.sdaukenitra.ma/>

